



**ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS**
AU 31 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

Chiffres clés et faits marquants de l'exercice	3
CHIFFRES CLÉS	3
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	3
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	3
États financiers consolidés	4
Notes annexes aux états financiers consolidés	10
NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES	10
NOTE 2 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	11
NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE	12
NOTE 4 - DONNÉES OPÉRATIONNELLES	15
NOTE 5 - CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	24
NOTE 6 - PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES	27
NOTE 7 - AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	31
NOTE 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	33
NOTE 9 - PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	40
NOTE 10 - INSTRUMENTS FINANCIERS, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT	42
NOTE 11 - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	50
NOTE 12 - CAPITAUX PROPRES, DIVIDENDES ET RÉSULTAT PAR ACTION	53
NOTE 13 - RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	54
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021	55

Chiffres clés

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits des activités ordinaires	4.1.1.2	84 300	56 182
Résultats des co-entreprises	6.1	1 185	342
EBITDA		36 269	18 657
Résultat opérationnel récurrent		27 254	10 461
Coût de l'endettement financier net	10.1.5	(2 223)	(2 170)
Résultat net de la période - part du Groupe		16 326	3 231
Capitaux propres consolidés - part du Groupe		86 200	76 143
Endettement financier net		45 076	52 324
Investissements opérationnels		(13 135)	(9 566)
Résultat net de base et dilué par action (en dirhams)	12.3	193,96	34,34
Dividende par action (en dirhams)	12.2	61,85	54,30

Faits marquants de la période

- En date du 23 juin 2021, le Groupe OCP a émis avec succès un emprunt obligataire international de 1,5 milliard de dollars dont 750 millions de dollars sur 10 ans à un taux de 3,75 % l'an et 750 millions de dollars sur 30 ans à un taux de 5,125 % l'an.
Cette opération s'est accompagnée par le rachat partiel des emprunts obligataires de 2014 - 10 ans à hauteur de 41,36 % et 2015 - 10,5 ans à hauteur de 44,44 % pour respectivement 517 et 444 millions de dollars. Une prime de rachat de 95 millions de dollars a été payée.
- Le Groupe OCP, à travers sa filiale OCP Hospitality - OCPH, a augmenté courant le deuxième semestre 2021 sa participation dans l'entité Maghrib Hospitality Company - MHC, en souscrivant seule à l'augmentation de capital de cette dernière. Cette souscription a permis à OCPH de détenir la majorité des droits de vote de MHC, et par conséquent d'exercer un contrôle au sens de l'IFRS10 sur cette entité.
- Courant l'exercice 2021, des accords ont été conclus entre l'État marocain et un consortium de banques marocaines, en présence du Groupe OCP, pour le remboursement par voie d'affacturage sans recours, du montant du crédit de TVA à hauteur de 6,5 milliards de dirhams. Le coût total de l'opération s'élève à 1,1 milliard de dirhams.

Événements postérieurs à la clôture

- La région de l'Ukraine est parmi les principales régions exportatrices de l'ammoniac dans le monde. Dans le contexte actuel de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le Groupe OCP est en mesure de sécuriser ses besoins en ammoniac à court, moyen et long terme en s'appuyant sur l'augmentation de ses importations en provenance de Trinidad et sur le développement des importations de l'Égypte et également des pays du Golf notamment du Qatar et de l'Arabie Saoudite.

Par ailleurs, Il est à noter que le marché de l'ammoniac est un marché régionalisé de par le coût élevé de la logistique. De ce fait, la localisation géographique avantageuse du Maroc permet au Groupe d'être bien situé par rapport aux principaux exportateurs mondiaux d'ammoniac.

- Signature d'un accord avec Koch Ag & Energy Solutions**

À la date du 2 mars, Koch Ag & Energy Solutions (Koch) et OCP ont signé un accord en vertu duquel une filiale de Koch pourra acquérir une participation de 50 % dans Jorf Fertilizers Company III (JFC III). Une fois clôturée, et après avoir levé les clauses suspensives usuelles, la transaction donnera naissance à une Joint-Venture détenue à parts égales par OCP et Koch.

La production de JFC III sera commercialisée par OCP et Koch Fertilizer, LLC. En outre, les sociétés prévoient de collaborer pour l'approvisionnement de l'ammoniac et du soufre d'OCP, et s'appuieront sur leurs capacités logistiques pour l'exportation des engrais depuis le Maroc.

Compte de résultat consolidé de l'exercice

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits des activités ordinaires	4.1.1.2	84 300	56 182
Production stockée		278	(1 633)
Achats consommés	4.2.2	(29 360)	(18 123)
Charges externes	4.2.2	(9 969)	(8 224)
Charges de personnel	5.1	(10 550)	(9 099)
Impôts et taxes		(278)	(306)
Résultats des co-entreprises	6.1	1 185	342
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles		620	(435)
Autres produits et charges récurrents		44	(48)
EBITDA		36 269	18 657
Amortissements et pertes de valeur	8.4 - 9.2	(9 016)	(8 196)
Résultat opérationnel récurrent		27 254	10 461
Autres produits et charges non récurrents	7.2	(1 454)	(4 199)
Résultat opérationnel		25 799	6 262
Coût d'endettement financier brut		(2 384)	(2 436)
Produits financiers des placements		161	266
Coût d'endettement financier net	10.1.5	(2 223)	(2 170)
Résultat de change sur dettes et créances financières	10.2.3	(899)	654
Autres produits et charges financiers	10.2.3	(2 178)	(449)
Résultat financier		(5 299)	(1 966)
Résultat avant impôt		20 500	4 295
Impôts sur résultat	11.2 - 11.3	(4 164)	(904)
Résultat net de la période		16 336	3 391
Résultat net part du Groupe		16 326	3 231
Résultat net part des intérêts ne donnant pas le contrôle		10	160
Résultat de base et dilué par action en dirhams		193,96	34,34

État du résultat global consolidé

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net		16 336	3 391
Ecart actuariel	5.3.3	(552)	(301)
Impôts		109	61
Éléments non recyclables en résultat		(443)	(239)
Ecart de conversion		(25)	(128)
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	4.1.3	(464)	1 474
Impôts		103	(336)
Éléments recyclables en résultat		(387)	1 010
Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres		(830)	771
Résultat global consolidé		15 506	4 162
<i>Dont part du Groupe</i>		<i>15 496</i>	<i>4 002</i>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>		<i>10</i>	<i>160</i>

^(*) La part efficace de la couverture qui correspondait aux parts des emprunts obligataires rachetées, soit 41,36 % du bond à échéance 2024 et 44,44 % du bond à échéance 2025, a été figée parmi les réserves recyclables à hauteur de 496 millions de dirhams. Par contre, les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie pour le reste des parts non encore remboursées continuent à être comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.
La part des réserves figée et les gains et pertes accumulés en capitaux propres pour le reste des emprunts non encore remboursés seront rapportés en résultat au moment de la réalisation du chiffre d'affaires futur à partir d'avril 2024.

État de la situation financière consolidée

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2021	31 décembre 2020
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	10.1.3.1	8 001	6 428
Actifs financiers de trésorerie		2 538	7
Stocks	4.2.4	14 804	13 552
Créances clients	4.1.2.2	13 184	8 657
Autres actifs courants	7.3	15 765	17 689
Total actifs courants		54 293	46 333
Actifs non courants			
Actifs financiers non courants	10.2.2	708	1 118
Participation dans les co-entreprises	6.1	5 518	5 286
Actifs d'impôt différé	11.4	156	620
Immobilisations corporelles	8.2	116 938	109 493
Immobilisations incorporelles	8.3	4 385	2 476
Total actifs non courants		127 705	118 994
Total Actif		181 998	165 326

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2021	31 décembre 2020
PASSIF			
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières courants	10.1.2.1 - 10.1.2.2	4 662	11 795
Provisions courantes	9.2	556	448
Dettes commerciales	4.2.5	18 141	15 332
Autres passifs courants	7.4	10 104	5 661
Total passifs courants		33 463	33 236
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières non courants	10.1.2.1 - 10.1.2.2	50 954	46 964
Provisions non courantes pour avantages au personnel	9.2	5 964	5 646
Autres provisions non courantes	9.2	1 131	591
Passifs d'impôt différé	11.4	1 633	1 295
Autres passifs non courants			3
Total passifs non courants		59 681	54 500
Capitaux propres part du groupe			
Capital social	12.1	8 288	8 288
Primes liées au capital		18 698	18 698
Réserves consolidées - part Groupe		42 888	45 927
Résultat net - part Groupe		16 326	3 231
Capitaux propres part du Groupe		86 200	76 143
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle		2 654	1 447
Total Capitaux propres		88 854	77 591
Total passif et capitaux propres		181 998	165 326

Variation des capitaux propres consolidés

(En millions de dirhams)	Capital social	Primes liées au capital	Ecart actuariel ⁽¹⁾	Titres super subordonnés ⁽²⁾	Autres réserves consolidées
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2020	8 288	18 698	(3 244)	9 075	42 618
Affectation du résultat de l'exercice 2020					2 843
Résultat global consolidé de l'exercice 2020			(239)		
Coupons titres super subordonnés				(410)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(4 461)
Autres					(180)
Capitaux propres au 31 décembre 2020	8 288	18 698	(3 484)	8 665	40 820
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021	8 288	18 698	(3 484)	8 665	40 820
Affectation du résultat de l'exercice 2021					3 231
Résultat global consolidé de l'exercice 2021			(443)		
Coupons titres super subordonnés				(393)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(5 081)
Autres					35
Capitaux propres au 31 décembre 2021	8 288	18 698	(3 926)	8 272	39 005

⁽¹⁾ Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

⁽²⁾ Le Groupe OCP a clôturé deux émissions obligataires subordonnées perpétuelles avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt pour un montant total de 10 milliards de dirhams sur cinq tranches. Compte tenu de leurs caractéristiques, ces instruments sont comptabilisés en capitaux propres conformément à la norme IFRS 9.

<i>Ecart de conversion</i>	<i>Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres ⁽³⁾</i>	<i>Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH) ⁽⁴⁾</i>	<i>Résultat net</i>	<i>Total capitaux propres Part Groupe</i>	<i>Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle ⁽⁵⁾</i>	<i>Total capitaux propres</i>
(273)	(521)	(293)	2 843	77 191	1 436	78 627
			(2 843)			
(128)		1 139	3 231	4 002	160	4 162
				(410)		(410)
				(4 461)	(170)	(4 631)
				(180)	22	(158)
(401)	(521)	846	3 231	76 143	1 447	77 591
(401)	(521)	846	3 231	76 143	1 447	77 591
			(3 231)			
(25)		(362)	16 326	15 496	10	15 506
				(393)		(393)
					1 372	1 372
				(5 081)	(173)	(5 254)
				35	(2)	33
(426)	(521)	484	16 326	86 200	2 654	88 854

⁽³⁾ Moins-value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer.

⁽⁴⁾ Le Groupe a mis en place une couverture de change, la stratégie de couverture se traduit par la comptabilisation en réserves consolidées (OCI-Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.

⁽⁵⁾ Représente la part des actionnaires minoritaires dans la filiale JFCV, Maghrib Hospitality Company et dans la Société La Mamounia.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2021	Exercice 2021
EBITDA		36 269	18 657
Subventions et dons accordés	7.1	(997)	(3 963)
Autres charges et produits non courants		(16)	(68)
Autres charges non courantes des exercices antérieurs		(65)	(23)
Résultats des co-entreprises		(1 185)	(342)
Ecart actuariel (IAS 19)		(552)	(301)
Autres		(1 722)	(594)
Marge brute d'autofinancement		31 732	13 366
Incidence de la variation du BFR		2 091	(2 287)
Stocks		(1 206)	1 324
Créances commerciales		(4 476)	(546)
Dettes commerciales fournisseurs		1 894	(38)
Autres actifs et passifs courants ⁽¹⁾		5 880	(3 027)
Impôts versés		(1 656)	(1 288)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		32 167	9 791
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	8.2 - 8.3	(13 135)	(9 566)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		156	174
Placements financiers nets		(2 663)	(58)
Incidence des variations de périmètre		(54)	(947)
Acquisition d'actifs financiers		(69)	(32)
Cession d'actifs financiers			3
Dividende reçus		106	158
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(15 658)	(10 269)
Emission d'emprunts ⁽²⁾	10.1.4	17 500	7 750
Remboursement d'emprunts ⁽²⁾	10.1.4	(22 980)	(6 689)
Coupons TSDI		(393)	(410)
Intérêts financiers nets versés		(3 815)	(2 550)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	12.2	(5 081)	(4 461)
Dividendes payés aux minoritaires		(173)	(170)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement		(14 941)	(6 530)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		10	(44)
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		1 577	(7 051)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10.1.3.1	6 425	13 477
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	10.1.3.1	8 003	6 425
Variation de la trésorerie nette		1 577	(7 051)

⁽¹⁾ Dont principalement le remboursement du crédit de TVA pour 6,26 milliards de dirhams suite à mise en place d'une nouvelle convention d'affacturage sans recours.

⁽²⁾ Dont l'émission d'un nouvel emprunt obligataire en juin 2021 pour 13,3 milliards de dirhams ayant permis le remboursement partiel des emprunts obligataires à échéance 2024 et 2025 pour 8, 6 milliards de dirhams.

Note 1 - Principes comptables

1.1. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III , paragraphe 2 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), devenu AMMC (Autorité Marocaine du Marché des Capitaux), entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012, les états financiers consolidés du Groupe OCP sont préparés en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par « l'International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'« IFRS Interpretations Committee », qui ont été adoptées par l'Union Européenne.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

Les comptes consolidés du Groupe OCP au 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 09 mars 2022.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2021 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2020. Ces comptes sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

1.2. NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2021

Il n'y a pas eu de normes et d'interprétations qui devaient s'appliquer à partir du 1^{er} janvier 2021.

Note 2 - Périmètre de consolidation

2.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	Devise	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
			Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Industriel						
OCP SA - Holding	Maroc	MAD	Mère (IG)	100,00	Mère (IG)	100,00
Fertinagro Biotech	Espagne	EUR	ME	20,00	ME	20,00
Groupe PRAYON	Bélgique	EUR	ME	50,00	ME	50,00
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company III - JFC III	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	MAD	IG	60,00	IG	60,00
Euro Maroc Phosphore- EMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	INR	ME	50,00	ME	50,00
Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Trading						
Black Sea Fertilizer Trading Company	Turquie	TRY	IG	100,00	IG	100,00
OCP AFRICA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Brésil	BRL	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America	USA	USD	IG	100,00	IG	100,00
SAFTCO	Suisse	USD	IG	100,00	IG	100,00
Autres						
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE*	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Centre d'Etudes et de Recherches des Phosphates Minéraux - CER	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	MAD	IG	100,00	ME	50,00
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Fondation OCP	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Fondation Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Moroccan Foundation For Advanced Science, Innovation and Research- MAScIR**	Maroc	MAD	IG	100,00		
Moroccan Hospitality Company SA-MHC	Maroc	MAD	IG	61,50	ME	50,00
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International	Pays-Bas	USD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International SAS	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
OCP Hospitality	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Solutions	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	MAD	ME	51,00	ME	51,00
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Société Foncière de la Lagune-SFL	Maroc	MAD	ME	30,80		
Société La Mamounia- SLM	Maroc	MAD	IG	32,00		
Société Palais Jamai- SPJ	Maroc	MAD	IG	61,50		
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 Polytechnique Endowment Holding - UM6PEH	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 Polytechnique - UM6P	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	MAD	ME	49,00	ME	49,00

* Entité ayant absorbé le Lydex-Lycée d'Excellence.

** Société entrante.

2.2. VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu les variations suivantes :

- Le Groupe OCP a augmenté sa participation dans l'entité Dupont OCP Opérations Consulting pour en détenir 100 % de capital. Cette entité est désormais contrôlée par OCP et consolidée en intégration globale. Les impacts de l'intégration de cette entité ne sont pas significatifs.
- En juillet 2021, le Groupe OCP a souscrit seul à l'augmentation de capital de sa filiale Hôtelière Maghrib Hospitality Company – MHC ramenant ainsi sa participation à 61,5 %. MHC est désormais consolidée par la méthode de l'intégration globale. Le Fonds Hassan II est devenu actionnaire minoritaire dans le palier MHC.

À la suite de l'intégration du palier MHC, la quote part de l'actif net acquise de la Société La Mamounia a été estimée à 457 millions de dirhams, la valeur des titres étant fixée à 2 343 millions de dirhams, un nouveau goodwill a été calculé pour 1 886 millions de dirhams. Le Groupe dispose de 12 mois à partir de la date de prise de contrôle pour affecter cet écart d'acquisition.

Par ailleurs, le montant de la participation ne donnant pas le contrôle de SLM a été estimée à 421 millions de dirhams à la date de prise de contrôle.

- L'intégration à 100 % dans le périmètre de consolidation de la Fondation MAScIR, Moroccan Foundation for Advanced Science, Innovation and Research. Il s'agit d'un centre de recherche marocain appartenant à l'Université Mohammed IV Polytechnique. Il a pour objectif la promotion de la recherche scientifique et le développement technologique en vue d'accompagner le développement du Maroc et participer au développement d'une nouvelle économie de savoir.

Note 3 - Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle du Groupe s'effectue par axe de production, conformément à l'organisation et au reporting interne du Groupe :

- **Axe Nord (Khouribga – Jorf Lasfar) :** cet axe abrite la plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Khouribga est transporté par Slurry Pipeline à Jorf Lasfar où il sera transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Jorf Lasfar.

- **Axe Centre (Yousoufia et Benguérir – Safi) et Phosboucraâ :** cet axe regroupe respectivement :

- La plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Yousoufia et à Benguérir est transporté par voie ferroviaire à Safi où il est transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Safi et ;
- Le site d'extraction à Phosboucraâ. Le Phosphate qui y est extrait, est transporté par convoyeur au centre de traitement à Laâyoune, puis exporté par voie maritime à partir du port de Laâyoune.

- **Siège et autres activités :** reprennent les activités Corporate ainsi que les activités des entités internationales.

3.1. INFORMATIONS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(En millions de dirhams)	Axe Nord		Axe Centre et Phosboucrââ		Siège et Autres activités		Éliminations Intersecteur		TOTAL CONSOLIDÉ	
	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits des activités ordinaires	65 827	44 021	17 207	10 666	9 383	5 590	(8 117)	(4 095)	84 300	56 182
Production stockée	(1 140)	(1 651)	298	(13)	1 120	31			278	(1 633)
Achats consommés	(22 791)	(13 617)	(4 209)	(2 692)	(10 194)	(5 705)	7 836	3 893	(29 360)	(18 123)
Charges externes	(6 386)	(4 752)	(2 218)	(2 253)	(1 791)	(1 651)	426	432	(9 969)	(8 224)
Charges de personnel	(4 803)	(4 263)	(3 158)	(2 732)	(2 598)	(2 114)	7	11	(10 550)	(9 099)
Impôts et taxes	(126)	(167)	(77)	(80)	(75)	(59)			(278)	(306)
Résultat des co-entreprises	817	157			368	185			1 185	342
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	88	(133)	34	(39)	498	(262)			620	(435)
Autres produits et charges opérationnels	29	36			167	156	(152)	(240)	44	(48)
EBITDA	31 516	19 630	7 877	2 856	(3 119)	(3 830)			36 269	18 657
Amortissements et pertes de valeur	(5 133)	(5 532)	(1 325)	(940)	(2 555)	(1 724)			(9 016)	(8 196)
Résultat opérationnel récurrent	26 382	14 099	6 551	1 917	(5 674)	(5 554)			27 254	10 461
Autres produits et charges non récurrents	(328)	(207)	(353)	(94)	(775)	(3 898)			(1 454)	(4 199)
Résultat opérationnel	26 053	13 891	6 199	1 822	(6 450)	(9 452)			25 799	6 262

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 84,3 milliards de dirhams, en hausse de 50,1 % par rapport à l'exercice 2020 grâce à la hausse des prix de vente.

Le chiffre d'affaires de l'axe nord, qui représente 78 % du total groupe, a atteint 65,8 milliards de dirhams, soit une augmentation de 50 % par rapport à 2020. Cette hausse est principalement portée par les cours des engrais, en hausse de 80 % grâce à une demande soutenue, des retraits de capacités et aux augmentations de prix du soufre et d'ammoniaque.

Les ventes de l'axe centre augmentent également par rapport à 2020, principalement sur l'acide phosphorique, conséquence de la reprise de la demande en Inde, Turquie, Brésil et Mexique.

Les prix de l'acide sont en hausse, corrélés à la hausse des cours des matières premières et des engrais.

Les charges opérationnelles du Groupe sont en augmentation de 40 % par rapport à 2020, soit une augmentation de 14,4 milliards de dirhams, majoritairement observée au niveau des matières premières, qui augmentent de 10,7 milliards de dirhams. En effet, les mesures d'optimisations prises en 2020 et toujours en vigueur en 2021 ont permis au Groupe de limiter l'augmentation du reste des charges d'exploitations.

L'axe nord enregistre une augmentation de 50 % de ses charges opérationnelles, soit une variation de 11,3 milliards de dirhams, observée sur les achats de matières premières. Les charges opérationnelles de l'axe centre sont aussi en augmentation, de 1,9 milliard de dirhams, sur les achats de matières premières également.

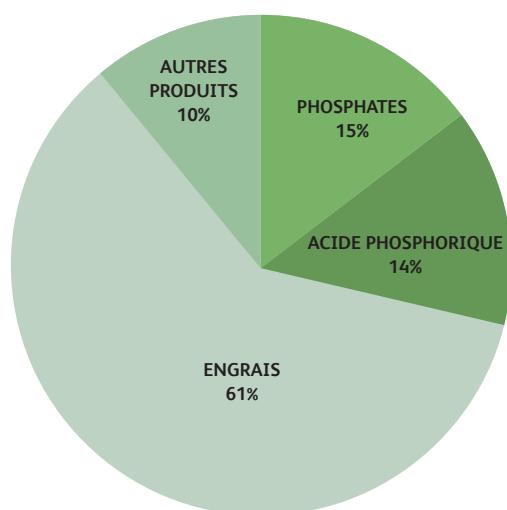
L'EBITDA du Groupe est en hausse de 94 % par rapport à 2020 porté par la progression constatée sur le chiffre d'affaires et soutenu par la maîtrise des charges opérationnelles découlant des efforts du Groupe en termes d'optimisation et de pilotage des coûts.

3.2. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR PRODUIT ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

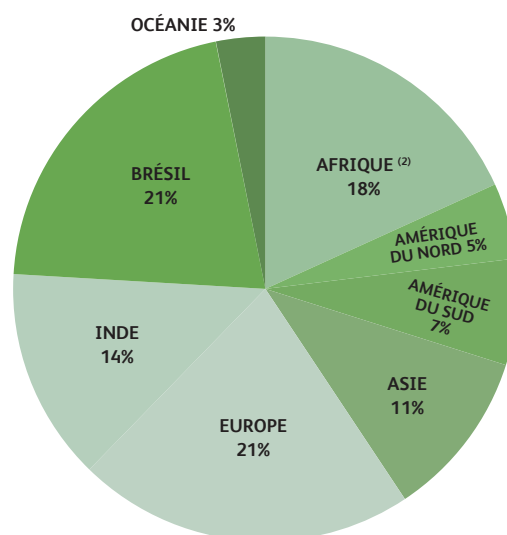
En 2021, les produits des activités ordinaires s'élèvent à 84 300 MMAD, en hausse de 50,1 % par rapport à l'exercice 2020.

La ventilation du chiffre d'affaires consolidé par produit et par zone géographique réalisé courant l'exercice 2021 est détaillée comme suit :

**CHIFFRE D'AFFAIRES
PAR PRODUIT**



**CHIFFRE D'AFFAIRES
PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ⁽¹⁾**



⁽¹⁾ Chiffre d'affaire Roche, Acide et Engrais.

⁽²⁾ Inclut les ventes sur le marché local.

Le Groupe réalise son chiffre d'affaires avec une clientèle diversifiée. Aucun client ne réalise à lui seul une part dépassant 6 % du chiffre d'affaires consolidé.

À noter par ailleurs que 98 % de l'actif consolidé est situé au Maroc.

Note 4 - Données opérationnelles

4.1. REVENUS D'EXPLOITATION

4.1.1 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

4.1.1.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Les ventes sont comptabilisées lorsqu'il y a transfert à l'acheteur du contrôle du bien, et que le montant peut être raisonnablement estimé. Ce transfert de propriété s'effectue à la livraison de la marchandise pour les ventes locales et selon l'incoterm pour les ventes à l'export :

- **Les ventes réalisées en mode FOB (Free on Board) :** Le transfert des risques s'effectue lorsque la marchandise est placée à bord du navire au port d'embarquement. Il s'agit pour l'essentiel des ventes réalisées dans l'activité minière.
- **Les ventes réalisées en mode CFR (Cost and Freight) :** L'OCP assume de plus les frais de transport jusqu'au port de destination et les frais de chargement, les formalités d'export et paie les droits et taxes liés.

4.1.1.2 ANALYSE PAR FAMILLE DE PRODUITS

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
Phosphates	12 216	9 287
Acide Phosphorique	12 209	8 076
Engrais	51 283	32 749
Autres produits	8 590	6 070
Produits des activités ordinaires	84 300	56 182

(En millions de dirhams)	Phosphates		Acide Phosphorique		Engrais	
Principaux marchés	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes locales	3 321	1 891	1 608	1 250	791	518
Amérique du Sud	1 692	2 063	1 706	516	17 981	12 080
Europe	3 466	2 511	5 606	2 346	8 210	6 419
Afrique	5				5 698	5 294
Amérique du Nord		128	79	166	3 900	2 628
Inde	1 993	1 594	2 855	3 324	6 139	4 235
Asie	1 440	869	356	473	6 557	1 423
Océanie	298	230			2 008	153
Total	12 216	9 287	12 209	8 076	51 283	32 749

(En millions de dirhams)	Phosphates		Acide Phosphorique		Engrais	
Ventilation par tiers	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2020
Chiffre d'affaires	19 372	14 527	12 209	8 076	58 747	36 307
Hors Groupe	8 879	7 412	10 695	6 866	51 284	32 749
Joint-ventures	3 337	1 875	1 515	1 210		
Autres intragroupes	7 156	5 240			7 463	3 558
Eliminations	7 156	5 240			7 463	3 558
Total	12 216	9 287	12 209	8 076	51 283	32 749

Le chiffre d'affaire réalisé courant l'exercice 2021 est en hausse de 50,1 % par rapport à l'exercice 2020.

- Les ventes de Phosphates affichent une hausse de 31,6% entre les deux exercices 2020 et 2021.

Globalement, la hausse des prix de la Roche a permis d'absorber la légère baisse des volumes vendus à l'export. Cette baisse observée principalement en Amérique latine et en Amérique du Nord a été compensée par la hausse des ventes en Asie, en Europe et localement au Maroc.

En effet, la baisse des volumes en Amérique latine a été constatée essentiellement chez le client Fertinal au Mexique. Ce dernier a anticipé ses importations de Roche pour profiter du taux favorable de Fret dans la région au quatrième trimestre de 2020, et chez le client Mosaic Fertilizantes do Brasil, en raison de l'impact des prix compétitifs de la mine de Bayovar.

Le recul des ventes en Amérique du Nord s'explique, quant à lui, par un niveau plus élevé des importations courant le premier semestre de 2020 suite à la fermeture de la Mine de Bayovar en raison de la propagation de la pandémie Covid-19.

Les ventes en Asie ont connu une augmentation principalement au Pakistan, expliquée par le retour au rythme de production normal après les arrêts causés par la propagation de la Covid-19 dans le pays en 2020.

Par ailleurs, en Europe, une hausse des expéditions a été enregistrée en Norvège. L'effondrement du pont de Mourmansk en Russie a permis à OCP de placer plus de volumes en compensation.

Enfin, les ventes sur le marché local ont enregistré une hausse suite au rattrapage des effets de la baisse de la production et des arrêts prolongés constatés courant 2020 dans les joint-ventures Pakistan Maroc Phosphore-PMP et Indo Maroc Phosphore-IMACID en raison de la propagation de la Covid-19.

Les prix à l'export de la Roche ont augmenté en 2021. Ils s'affichent à \$100/T FOB courant 2021 contre \$75/T FOB courant 2020. Cette augmentation a été fortement corrélée avec l'augmentation des intrants pour la production d'engrais, notamment le soufre, l'ammoniaque et l'acide sulfurique. En ce qui concerne le marché marocain, l'augmentation du prix de la roche concerne la qualité K09 dont le prix local reste indexé sur le prix moyen à l'export.

- Les ventes d'Acide phosphorique ont enregistré une hausse de 51,1% entre l'exercice 2020 et l'exercice 2021, soit +4,1 milliards de dirhams.

Cette progression s'explique par l'augmentation des prix de ventes en corrélation avec la hausse des cours des intrants enregistrant ainsi un impact de +4,1 milliards de dirhams entre les deux exercices 2020 et 2021.

Cette hausse a permis d'absorber le recul des volumes en Asie et Océanie expliquée essentiellement par un arbitrage des ventes en faveur des joint-ventures du Groupe dans cette région, ainsi qu'en local expliqué par la baisse des approvisionnements en acide prétraité d'Europe Maroc Phosphore-EMAPHOS.

Les ventes en Amérique latine ont progressé grâce à de nouveaux volumes servis au Mexique pour le Groupe Fertinal ainsi qu'au Brésil suite au retour d'ICL Brasil dans le portefeuille clients d'OCP.

Enfin, les ventes en Europe ont augmenté notamment en Turquie suite à la reprise de la demande après une stratégie d'optimisation de la consommation d'acide par les producteurs en 2020.

L'exercice 2021 a enregistré une hausse des prix de vente de l'Acide notamment à l'export, expliquée essentiellement par la hausse des cours du soufre.

- Les ventes d'Engrais ont également enregistré une progression de 18,5 milliards de dirhams entre les deux exercices de 2020 et 2021 (+56,6%).

Cette augmentation s'explique par la hausse des prix des engrais sur le marché international suite à la hausse des prix d'achat des intrants, notamment de l'ammoniaque, de l'acide sulfurique et du soufre. Le prix de marché international par tonne est donc passé de \$297/T en 2020 à \$ 533/T en 2021.

Cette hausse des prix a largement permis de compenser le recul des volumes constaté en Amérique du Nord et en Amérique latine.

La baisse des ventes en Amérique du Nord est due essentiellement à l'effet de la nouvelle taxe d'importation aux Etats-Unis de 19,97 % qui a été imposée à OCP suite à la requête déposée par Mosaic en 2020. Néanmoins, cette baisse a été partiellement compensée par le placement de nouveaux volumes au Canada induit par la faible capacité de production de Mosaic suite à la récupération du marché américain.

Les importations du marché latino-américain ont connu également une baisse nette notamment au Brésil expliquée par les reports de chargement au profit de l'Afrique, et également une baisse en Argentine en raison des niveaux de stocks élevés constitués en 2020 grâce aux subventions d'importation accordées.

Par ailleurs, une baisse des ventes envers l'Asie est constatée par rapport à 2020, tout en enregistrant à la fois une augmentation des ventes notamment vers le Bangladesh et le Pakistan où la demande a enregistré une reprise par rapport à 2020, et une diminution des ventes vers l'Inde suite à la reprise de la production locale fortement impactée par la pandémie du Covid-19 au premier semestre 2020.

Le marché africain, quant à lui, a connu une hausse des volumes des ventes expliquée par les retombées de l'appel d'offre remportée au Bénin, et par la réglementation au Nigéria favorisant l'importation des engrais pour Blend Local.

Enfin, sur le marché local une hausse des volumes a été enregistrée suite à la hausse de la demande en raison d'une bonne saison agricole en 2021 après une saison agricole marquée par la sécheresse en 2020.

- Autres produits.

Les autres produits concernent principalement l'activité « Fret » et autres produits accessoires notamment la vente du soufre liquide, de l'urée, du nitrate d'ammonium, du chlorure de potassium, etc. Cette ligne s'élève à 8,6 milliards de dirham courant 2021 contre 6,1 milliards de dirhams enregistrés courant 2020.

4.1.2 CRÉANCES CLIENTS

4.1.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CRÉANCES CLIENTS

Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements. Une vente n'est comptabilisée que si la créance correspondante est recouvrable à la date de reconnaissance de la vente. Lors de la comptabilisation initiale, les créances sont inscrites au bilan à leur juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif. À la date de clôture, ces actifs sont évalués selon la méthode du coût amorti. En cas de survenance d'un évènement de crédit, une perte de valeur est constituée sur la base d'une estimation individuelle qui tient compte du risque de non recouvrement.

4.1.2.2 ANALYSE DES CRÉANCES CLIENTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Créances clients facturées	14 593	9 758
Provisions - créances clients	(1 409)	(1 101)
Créances clients nettes	13 184	8 657

Les créances clients augmentent de 4,5 milliards de dirhams entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021, soit +52,4 %, en corrélation avec le niveau de vente élevé courant l'exercice 2021. À noter par ailleurs que le Groupe a mobilisé le financement de ses créances en ayant recours à des opérations de factoring pour un total de 361 millions de dollars courant l'exercice 2021.

Les provisions des créances clients concernent principalement la dépréciation des créances du client Heringer qui connaît des difficultés financières depuis 2019. Face à cette situation, le Groupe a comptabilisé courant en 2021 une dépréciation complémentaire pour 241 millions de dirhams, dépréciant ainsi la totalité de la créance dudit client.

Le tableau de réconciliation des provisions sur créances clients se présente comme suit :

(En millions de dirhams)	Dépréciations au 1 ^{er} janvier	Dotations nettes	Effets de change et autres variations	Dépréciation au 31 décembre
2021	1 101	299	8	1 409
2020	991	164	(54)	1 101

L'état des échéances des créances clients nettes au 31 décembre 2021 est détaillé comme suit :

(En millions de dirhams)	Créances non échues	Créances échues			Total
		< 30 Jours	30 - 180 Jours	plus de 180 jours	
Créances clients nettes	9 648	563	896	2 078	13 184

4.1.3 GESTION DU RISQUE DE CHANGE ET DU RISQUE DE CRÉDIT

4.1.3.1 RISQUE DE CHANGE SUR LES FLUX D'EXPLOITATION

L'exposition au risque de change du Groupe résulte essentiellement de la réalisation d'une grande partie de ses flux d'exploitation dans des devises différentes de la devise de tenue de compte du Groupe (MAD), le dollar pour l'essentiel et l'euro. Le Groupe OCP couvre ses flux en devises via la couverture naturelle (recettes en devises- dépenses en devises) et cède le reliquat sur le marché par des opérations spot.

4.1.3.2 RISQUE DE CHANGE SUR LES FLUX DE FINANCEMENT

Mise en place d'une comptabilité de couverture des taux de change :

Dans le cadre de ces activités, OCP réalise des ventes en dollar et a émis deux dettes obligataires en dollar remboursables in fine respectivement le 25 avril 2014 et le 22 avril 2015. La première dette d'un montant de 1,25 milliard de dollars arrive à maturité le 25 avril 2024 et la deuxième dette d'un montant de 1 milliard de dollars arrive à maturité le 22 octobre 2025. Ces dettes génèrent à chaque arrêté un effet de change en résultat au titre d'IAS 21. Dans ce contexte, OCP a souhaité limiter cet impact en ayant recours à la comptabilité de couverture.

Évaluation de la relation de la couverture dans le contexte Covid-19 :

Dans ce contexte particulier de la Covid-19 que l'on observe depuis l'exercice 2020, OCP affirme que les circonstances de la pandémie ne seront pas de nature à réduire le niveau d'activité et le chiffre d'affaires du Groupe. Ainsi, dans sa clôture des comptes consolidés 2021, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires record de 9,4 milliards de dollars (84,3 milliards de dirhams) en hausse de 50 % par rapport à l'exercice 2020. Par conséquent, les hypothèses validant l'efficacité de la relation de couverture restent tout-à-fait maintenues et cette documentation de la couverture reste également valable. Selon la stratégie initialement décrite, OCP s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace sur toute la durée de vie de l'opération. L'efficacité de la couverture doit être régulièrement testée sur toute sa durée et se situer dans une fourchette de 80 % à 125 %.

Depuis le rachat partiel des emprunts obligataires au 23 juin 2021, pour respectivement 41,36 % de la tranche 2024 (517 millions de dollars) et 44,44 % de la tranche 2025 (444,4 millions de dirhams), les réserves de couverture des flux de trésorerie cumulées correspondant à ce rachat seront maintenues dans les réserves recyclables pour un montant total de 496 millions de dirhams et seront recyclées progressivement au moment de la réalisation du chiffre d'affaires à partir d'avril 2024 pour la tranche 2024 et d'octobre 2025 pour la tranche 2025. Le reste de ces tranches non rachetées continuent à servir d'instruments de couverture du chiffre d'affaires futur qui serait réalisable en 2024 et en 2025.

4.1.3.3 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle notamment du risque de contrepartie client, dans l'éventualité que ces derniers soient dans l'incapacité de s'acquitter de leurs engagements dans les conditions convenues ou à l'encaissement des créances, du risque banque et politique.

Le Groupe OCP est présent dans plus d'une cinquantaine de pays dans le monde. Son chiffre d'affaires est principalement réalisé à l'export. OCP compte parmi ses clients de grands groupes internationaux qui sont en relation d'affaires avec le Groupe depuis plusieurs années.

La gestion du risque de crédit s'appuie sur les éléments suivants :

- OCP a une politique de couverture globale du risque crédit qui repose sur des évaluations périodiques de la solvabilité de ses clients et contreparties et un monitoring permanent du risque de crédit.
- Le Groupe réalise un suivi très actif des créances clients, des risques de contreparties. Le suivi est aussi permanent et rigoureux avec des relances préventives et en cas de dépassement d'échéances.
- Des reportings et indicateurs de suivi sont mensuellement produits pour apprécier la performance de paiement des clients et contreparties.

Le Groupe applique une politique préventive notamment en ayant recours à l'assurance-crédit et d'autres formes de garanties et couvertures applicable au poste client fournies par des institutions financières de premier plan, ainsi qu'à travers la mise en place d'un programme de cession des créances sans recours auprès d'établissements bancaires et factoring de renom

4.2. ACHATS CONSOMMÉS ET CHARGES EXTERNES

4.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont les dépenses inhérentes au cycle d'exploitation d'une entreprise. Elles désignent les dépenses indispensables à la création de richesses produite par l'entreprise. Les principales charges d'exploitation sont généralement les consommations des matières premières, des matières et fournitures consommables et non stockables, les achats de prestations de services, les consommations externes, les frais de personnel (cf. Note 5 : charges et avantages au personnel) et les impôts et taxes.

Conformément au principe de rattachement des charges aux produits, les produits et les charges sont rattachés directement les uns aux autres et comptabilisés dans le même exercice.

4.2.2 ANALYSE DES ACHATS CONSOMMÉS ET DES CHARGES EXTERNES

Achats consommés :

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
Achats revendus de M/ses	(1 666)	(1 252)
Achats de matières premières	(21 346)	(10 603)
Soufre	(10 589)	(5 008)
Ammoniaque	(6 904)	(3 911)
Acide sulfurique	(2 460)	(607)
Acide de retour	(860)	(495)
Autres matières premières	(533)	(582)
Consommations énergétiques	(2 687)	(2 319)
Energie électrique	(1 246)	(1 181)
Fuel	(925)	(633)
Gasoil	(404)	(403)
Gaz de chauffe	(89)	(63)
Gazoline	(13)	(19)
Vapeur et autres	(11)	(19)
Pièces de rechange	(706)	(644)
Achats de travaux, études et prestations de services	(1 568)	(1 800)
Fourniture d'eau	(181)	(149)
Matières auxiliaires et autres achats	(1 206)	(1 355)
Achats consommés de matières et fournitures	(29 359)	(18 122)

Les achats de matières premières affichent une hausse de 10,7 milliards de dirhams entre l'exercice 2020 et l'exercice 2021. Cette variation provient essentiellement de la hausse des achats consommés du soufre, de l'ammoniaque et de l'acide sulfurique.

En effet, les achats de soufre ont augmenté de 5,6 milliards de dirhams du fait de l'augmentation des prix à la tonne courant l'exercice 2021 (($\$ 170$ / T CFR durant 2021 comparé à $\$ 74$ / T CFR courant 2020) en raison d'une augmentation de la demande plus importante par rapport à l'offre internationale.

Les volumes consommés du soufre ont enregistré, quant à eux, une stagnation en cohérence avec la stagnation de production de l'acide sulfurique.

Les consommations d'ammoniaque affichent également une hausse de 3,0 milliards de dirhams qui s'explique également par une hausse du prix de la tonne passant de \$ 218/T CFR courant 2020 à \$ 444/T courant 2021 suivant la même tendance haussière en raison de la forte demande internationale.

Les volumes consommés sont en baisse suivant ainsi la baisse en production d'engrais.

Les consommations d'acide sulfurique affichent également une hausse de 1 853 millions de dirhams qui s'explique par une hausse du prix de la tonne qui passe de \$ 32/T CFR en 2020 à 131 \$/T en 2021 en cohérence avec la hausse du prix du soufre sur le marché international.

Les consommations énergétiques s'élèvent à 2,7 milliards de dirhams courant l'exercice 2021, en hausse de 16 % par rapport à l'exercice 2020. Cette hausse s'explique principalement l'augmentation des cours du fuel pour 266 millions de dirhams.

Les prestations de services ont enregistré une baisse de 233 millions de dirhams par rapport à 2020. Il s'agit principalement des retombées de l'optimisation de la maintenance et de l'application des standards d'excellence pour réduire les arrêts non planifiés au niveau de Khouribga et des travaux de re-planification des marchés de maintenance à Gantour.

Finalement, la hausse de 62 millions de dirhams constatée au niveau des pièces de rechange est attribuée dans sa grande partie à la reprise en 2021 des travaux de maintenance avec les ressources internes et avec l'appui des contrats écosystème des installations des sites de Safi et du Jorf.

Charges externes :

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
Transport	(6 652)	(5 118)
<i>Transport ONCF sur ventes</i>	(955)	(881)
<i>Transport maritime sur ventes-Fret</i>	(4 838)	(3 425)
<i>Transport phosphates par camions</i>	(309)	(217)
<i>Transport du personnel</i>	(95)	(107)
<i>Autres transports d'exploitation</i>	(456)	(486)
Consulting et honoraires	(433)	(362)
Cotisations et dons	(413)	(488)
Entretiens et réparations	(1 027)	(1 099)
Locations et charges locatives	(132)	(127)
Primes d'assurances	(294)	(299)
Publicité, publications et relations publiques	(153)	(140)
Frais postaux et de télécommunications	(191)	(200)
Études, analyse, recherches et documentation	(90)	(155)
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	(186)	(178)
Autres charges externes	(397)	(57)
Charges externes	(9 969)	(8 224)

Les charges externes courant l'exercice 2021 ont atteint 10,0 milliards de dirhams en hausse de 21 % par rapport à l'exercice 2020. Cette hausse est majoritairement remarquée sur le poste du transport maritime sur les ventes en raison de la hausse importante des prix suite à la reprise de la demande mondiale et la hausse des prix du fuel proportionnellement à la hausse du pétrole à l'international. Cette hausse des charges de fret a été légèrement atténuée par la baisse des volumes CFR entre 2020 et 2021.

4.2.3 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

Approvisionnement en soufre

L'année 2021 a connu une forte augmentation du prix du soufre dans le marché international, le « FOB middle East Spot » par exemple est passé de 110\$/T en Janvier 2021 à 273 \$/T en Décembre 2021. Dans ce contexte, le Groupe OCP a importé près de 6,8 millions de tonnes en 2021, en utilisant une partie de son stock constitué auparavant. Ces imports sont diversifiés et proviennent de toutes les régions exportatrices : Moyen Orient, Europe, Amérique du Nord (US Gulf & Canada), et FSU (Russie, Kazakhstan). Notre besoin en import devrait augmenter dans les années à venir pour atteindre 8,5 à 9 millions de tonnes en 2025, afin de répondre aux besoins de soufre dus au démarrage des nouvelles capacités de production au Maroc.

Approvisionnement en ammoniac

La reprise économique mondiale, ainsi que plusieurs arrêts de production chez les grands exportateurs d'ammoniac, ont fait que les prix ont significativement augmenté en 2021. Cette tendance a été amplifiée par la hausse du prix du gaz naturel au niveau international et notamment en Europe, le gaz naturel étant le principal intrant dans la production de l'ammoniac. Par conséquent, le prix de l'ammoniac a été multiplié par 4 : Le « FOB Black Sea Spot » par exemple a augmenté de 249 \$/T en Janvier à 999 \$/T en Décembre 2021. Dans ce contexte le Groupe OCP a importé près de 1,7 millions de tonnes d'ammoniac en 2021. Le trade de l'ammoniac étant régionalisé, ce volume a été importé principalement de Trinidad et FSU : 2 régions leaders en export d'ammoniac.

En 2021, le Groupe OCP a bénéficié de prix compétitifs, notamment grâce à son emplacement géographique et aux contrats long termes conclus avec les principaux fournisseurs.

Par ailleurs, et dans le contexte particulier de la guerre dans la région de l'Ukraine, une des principales régions exportatrices de l'ammoniac dans le monde, le Groupe OCP reste en mesure de sécuriser ses besoins en ammoniac à court, moyen et long terme en s'appuyant sur l'augmentation de ses importations en provenance de Trinidad et sur le développement des importations de l'Égypte et également des pays du Golf notamment du Qatar et de l'Arabie Saoudite.

4.2.4 STOCKS

4.2.4.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation.

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il comprend les coûts d'acquisition des stocks, les coûts de production ou de transformation et les autres coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Pour les stocks fabriqués et les travaux en cours, le coût comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

Lors de la vente, les stocks sont comptabilisés en charge en résultat opérationnel courant à la même date que le produit correspondant.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Les charges incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité.

4.2.4.2 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES STOCKS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021			31 décembre 2020		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Matières et fournitures consommables	6 825	(1 557)	5 268	5 834	(1 519)	4 315
Produits d'en-cours	6 148	(373)	5 775	6 759	(88)	6 671
Produits finis	3 902	(140)	3 762	2 800	(234)	2 566
Total des stocks	16 874	(2 070)	14 804	15 393	(1 841)	13 552

Le stock de matières et fournitures consommables est composé essentiellement de pièces de rechange non stratégiques pour les installations. La durée de vie de ces pièces étant courte, elles n'ont pas le caractère d'une immobilisation. Le risque d'obsolescence des pièces constitue un indice de perte de valeur examiné chaque année pour estimer si une dépréciation est nécessaire.

Le total des stocks à fin décembre 2021 s'élève à 14,8 milliards de dirhams, en hausse de 1,3 milliard de dirhams par rapport à fin décembre 2020. Cette hausse s'explique par un effet moyen pondéré plus élevé du fait de la hausse des prix des matières premières essentielles : le soufre, l'ammoniaque et l'acide sulfurique; cette hausse a été compensée par un effet volume relatif essentiellement à la Roche suite à l'orientation de l'activité vers une stratégie de reprise et de valorisation des stocks dans les sites de Gantour et Khouribga.

4.2.5 DETTES COMMERCIALES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dettes fournisseurs	6 894	4 915
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	11 247	10 416
Dettes commerciales	18 141	15 332

Les dettes commerciales correspondent aux dettes fournisseurs et aux dettes sur acquisition d'immobilisations. Ce poste enregistre une hausse de 18,3% à fin décembre 2021 par rapport à fin décembre 2020 du fait de l'importance des réceptions constatées à fin 2021 et du démarrage de nouveaux projets courant la même année.

Note 5 - Charges et avantages au personnel

5.1. CHARGES DE PERSONNEL

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
Salaires, traitements et charges sociales liées	(8 474)	(7 276)
Avantages retraite et couverture médicale	(1 356)	(1 264)
Autres avantages au personnel	(720)	(559)
Total des charges de personnel	(10 550)	(9 099)

L'évolution de la charge de Personnel s'explique principalement par le versement de la prime d'intéressement qui est corrélée aux performances du Groupe et par l'entrée en périmètre de nouvelles entités (Fondation MAScIR et Société La Mamounia). Par ailleurs, la Masse salariale a également connu une variation classique annuelle suite à la mise en place du protocole d'accord 2021 et au retour des mesures sociales profitant de l'allègement des mesures de lutte contre la Covid19.

5.2. EFFECTIF

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Personnel Hors cadre	4 085	3 837
Personnel Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres Administratifs	7 098	5 830
Personnel Ouvriers et Employés	8 918	9 990
Effectif	20 101	19 657

5.3. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET AUTRES AVANTAGES

5.3.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES RÉGIMES EXISTANT AU SEIN DU GROUPE ET TRAITEMENT COMPTABLE

Le groupe OCP dispose de trois types d'avantages :

- *Les régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies* sont ceux pour lesquels l'obligation du Groupe OCP se limite au versement d'une cotisation ne comportant aucun engagement de l'employeur sur le niveau de prestations fournies par le Régime collectif d'allocation de retraite RCAR. Les cotisations sont comptabilisées en charges au cours de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les montants pris en charge sur l'exercice au titre des autres régimes à cotisations définies s'élèvent à 666 millions de dirhams en 2021 contre 610 millions de dirhams en 2020.
- *Les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies* regroupent l'ensemble des avantages postérieurs à l'emploi pour lesquels le Groupe OCP est engagé sur un niveau de prestations. Ils comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi du personnel de l'OCP.
- *Les autres avantages à long terme* désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Sont notamment concernées les régimes fermés propre assureur concernant la garantie décès-invalidité et la convention des accidents de travail. L'obligation au titre des autres avantages à long terme est évaluée selon une méthode d'évaluation actuarielle similaire à celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience (effet des différences constatées entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée et apparaissent dans la colonne « Ecart actuariel » dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

5.3.2 PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES UTILISÉES

L'ensemble des engagements à prestations définies a été calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Taux d'actualisation		
Retraite	3,30 %	3,50 %
Plans médicaux	3,30 %	3,50 %
Taux attendus d'augmentation des salaires	5,10%	5,10%
Taux d'évolution des coûts médicaux	2,00%	2,00%

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence aux taux de rendement des obligations émises par l'État marocain auxquels une prime de risque de base est ajoutée pour estimer les taux de rendement des obligations des entreprises de premières catégories de maturité équivalente à la durée des régimes.

La courbe de consommation médicale prise en charge dans le cadre du calcul de l'engagement a été maintenue; elle correspond à la courbe de consommation médicale moyenne par âge estimée en 2020 à partir de l'historique des dépenses médicales sur les années 2017, 2018 et 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'externalisation du régime maladie vers l'AMO, OCP avait retenu l'année 2023 comme année de basculement.

Le Groupe a maintenu la courbe de consommation et le taux d'inflation médicale réévalués en 2020 sur la base de l'historique de la dépense de la période 2017-2019.

Le Groupe a également maintenu le taux de prise en charge des enfants sur la base du même historique 2017-2019, étant égal à 7 %.

De même, le Groupe a maintenu les mêmes taux de frais de gestion retenus en 2020 ; correspondant à la reprise d'une part de ses engagements sociaux relatifs à certaines catégories de frais de gestion.

La réévaluation du taux d'actualisation relatifs aux plans médicaux et le report de l'année de basculement AMO ont augmenté les engagements sociaux relatifs aux plans médicaux.

5.3.3 ENGAGEMENTS LIÉS AUX PASSIFS SOCIAUX

(En millions de dirhams)	Avantages postérieurs à l'emploi				Autres avantages à long terme	Total des avantages au personnel
	Complément de retraite	Plans médicaux	Allocation forfaitaire de départ à la retraite	Total des avantages postérieurs à l'emploi		
Engagements nets comptabilisés au 1^{er} janvier 2020	526	3 986	748	5 260	120	5 380
Prestations payées	(11)	(574)	(41)	(625)		(625)
Coût des services	2	49	61	112		112
Charges liée à l'actualisation des engagements	21	141	28	190		190
Pertes ou (gains) actuariels de la période	60	247	(6)	301		301
Cotisations		289		289		289
Autres variations	(1)			(1)		(1)
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2020	597	4 137	790	5 525	120	5 646
Prestations payées	(18)	(684)	(37)	(739)	(17)	(756)
Coût des services	2	60	61	123		123
Charges liée à l'actualisation des engagements	21	145	27	193		193
Pertes ou (gains) actuariels de la période	(117)	521	148	552		552
Cotisations		75		75		75
Autres variations	131			131		131
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2021	615	4 255	989	5 858	103	5 964

5.3.4 ANALYSE DE SENSIBILITÉ AUX HYPOTHÈSES RETENUES DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME COMPTABILISÉS

(en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à +1%	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Allocation décès	Plans médicaux	Allocation décès	Plans médicaux
Taux d'actualisation				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	-16 %	-12 %	-17 %	-12 %
Taux d'évolution des coûts médicaux				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		19 %		17 %

(en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à -1%	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Allocation décès	Plans médicaux	Allocation décès	Plans médicaux
Taux d'actualisation				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	21 %	16 %	21 %	15 %
Taux d'évolution des coûts médicaux				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		-14 %		-13 %

5.4. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les Dirigeants regroupent le Président directeur général, les Directeurs généraux adjoints, les Executive Vice-Presidents, les seniors Vice-Presidents et Vice-Presidents du groupe ainsi que les conseillers du Président directeur général.

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
Avantages du personnel à court terme	137	134
Avantages postérieurs à l'emploi	20	21
Indemnités de fin de contrat de travail	2	
Total des rémunérations perçues par les dirigeants	159	156

Note 6 - Participations dans les co-entreprises et entreprises associées

6.1. ANALYSE DES PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les participations du Groupe dans les coentreprises et les entreprises associées sont analysées comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Paradeep Phosphates Limited - PPL	1 375	1 132
Groupe Prayon	1 386	1 274
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	1 064	732
Euro Maroc Phosphore - EMA	316	196
Indo Maroc Phosphore - IMA	695	370
Fertinagro Biotech	387	384
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM ⁽¹⁾	287	288
Maghreb Hospitality Company - MHC ⁽²⁾		953
Société Foncière la Lagune - SFL ⁽¹⁾	47	
Teal Technology Services - TTS ⁽¹⁾	14	12
Autres ⁽³⁾	(53)	(55)
Participation dans les co-entreprises	5 518	5 286

⁽¹⁾ SAEDM, SFL et TTS étant des entreprises associées.

⁽²⁾ Maghreb Hospitality Company a été contrôlée par OCP depuis le deuxième semestre 2021.

⁽³⁾ Inclut JESA.

Le résultat des coentreprises et les entreprises associées est analysé comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
Paradeep Phosphates Limited - PPL	221	178
Groupe Prayon	159	81
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	394	83
Euro Maroc Phosphore - EMA	64	31
Indo Maroc Phosphore - IMA	358	42
Fertinagro Biotech	24	27
Teal Technology Services - TTS	3	
Maghreb Hospitality Company - MHC *	(61)	(47)
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	(1)	
Autres	24	(54)
Résultats des co-entreprises	1 185	342

^(*) Pour l'exercice 2021, le résultat MHC correspond à la quote-part relative au premier semestre étant donné que l'entité est contrôlée à partir de juillet 2021.

Le Groupe OCP a reçu des dividendes de ses coentreprises et entreprises associées au titre de l'exercice 2020, le détail de ces dividendes est le suivant :

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	63	125
Indo Maroc Phosphore - IMA	33	33
Teal Technology Services - TTS	3	
Dividendes reçus des co-entreprises	99	158

6.2. BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

La note ci-après détaille les lignes à 100 % du bilan et du compte de résultat des co-entreprises et entreprises associées consolidées :

Bilan

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	SAEDM	Fertinagro	Autres
ACTIF								
Actifs courants								
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	485	28	201	46	103	2	781	910
Actifs financiers de trésorerie		5			1 194			
Stocks	1 903	350	166	241	1 827	1 319	977	2
Créances clients	566	303	1 341	1 435	2 310		1 352	1 551
Créances d'impôt exigible								49
Autres actifs courants	130	234	975	798	1 045	121	34	667
Total actifs courants	3 084	920	2 683	2 519	6 479	1 442	3 143	3 179
Actifs non courants								
Actifs financiers non courants	11				533		193	7
Participation dans les Entreprises mises en équivalence	860							
Titres de participation	16				5	1		135
Actifs d'impôt différé	125				16			
Immobilisations corporelles	2 047	225	499	538	1 936	4	899	90
Immobilisations incorporelles	101	226	19	19	1	7	98	35
Total actifs non courants	3 161	451	518	558	2 490	11	1 190	267
TOTAL ACTIF	6 245	1 371	3 201	3 077	8 969	1 453	4 333	3 446

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	SAEDM	Fertinagro	Autres
PASSIF								
Passifs courants								
Emprunts et dettes financières courants	1 169				2 314			
Provisions courantes	13		3		93			53
Dettes commerciales	1 206	295	734	761	2 797	199		790
Dettes d'impôt exigible		30	247	159	74			59
Autres passifs courants	397	(74)	54	2	197	165	2 387	1 302
Total passifs courants	2 785	252	1 037	921	5 474	364	2 387	2 204
Passifs non courants								
Emprunts et dettes financières non courants	738	157		9	614	527		
Provisions non courantes pour avantages au personnel	183				33			
Autres provisions non courantes	21						1	
Passifs d'impôt différé	209				116			
Autres passifs non courants	10						12	
Total passifs non courants	1 161	157		9	763	527	12	
Capital social	524	347	620	800	718	608	642	66
Primes d'émission, de fusion et d'apport		110						
Réserves	1 459	305	266	559	1 576	(1)	987	9
Report à nouveau			187			(43)	183	1 084
Résultat net de la période	317	201	1 090	787	440	(3)	122	83
Total capitaux propres	2 299	962	2 164	2 146	2 734	562	1 934	1 242
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	6 245	1 371	3 201	3 077	8 969	1 453	4 333	3 446

Compte de résultat

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	SAEDM	Fertinagro	Autres
Produits des activités ordinaires	9 511	2 069	4 575	3 778	7 264		122	2 429
Productions stockée	(7)		37	32	163	(3)		2
Achats consommés de matières et fournitures	(5 963)	(1 656)	(2 760)	(2 322)	(5 882)	(35)		(1 227)
Charges externes	(1 824)	(143)	(454)	(389)		(3)		(149)
Charges de Personnel	(1 232)			(9)	(122)	(11)		(842)
Impôts et taxes		(2)	(2)	(1)	(146)	(4)		(6)
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles		9	14	14				
Autres produits et charges opérationnels	59	2	22	27	(702)	55		12
EBITDA	544	279	1 432	1 130	574	(1)	122	219
Amortissements et provisions d'exploitation	(341)	(9)	(58)	(105)	(82)	(2)		(66)
I - RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	203	270	1 374	1 025	493	(3)	122	153
Autres produits et charges opérationnels non courants		(4)	(6)	(11)				(9)
II - RESULTAT OPERATIONNEL	203	266	1 369	1 014	493	(3)	122	144
Coût d'endettement financier net	(22)	(2)	4	8	(52)	(22)		4
Résultat de change sur dettes et créances financières								
Autres produits et charges financières		(5)		(9)		22		
III - RESULTAT FINANCIER	(22)	(8)	4	(1)	(52)			4
IV - RESULTAT AVANT IMPOT	181	258	1 373	1 014	440	(3)	122	148
Impôts sur les bénéfices	(36)	(58)	(283)	(227)				(65)
Résultat net part des intérêts ne donnant pas le contrôle	174							
VI - RESULTAT NET DE LA PERIODE	317	201	1 090	787	440	(3)	122	83

6.3. PRESTATIONS FOURNIES PAR OCP AUX CO-ENTREPRISES

OCP fournit à ses co-entreprises des prestations diverses qui se résument essentiellement comme suit :

6.3.1 FOURNITURE DE PHOSPHATE ET D'ACIDE PHOSPHORIQUE

La livraison de phosphate entre OCP et ses co-entreprises est régie par des dispositions contractuelles. Celles-ci concernent notamment les informations liées à :

- La qualité de la Roche définie en fonction des spécifications annuelles exprimées par la co-entreprise annuellement ;
- Au prix facturé aux co-entreprises qui correspond à la moyenne des prix marché à l'export sur l'année. Cette formule de détermination du prix est identique pour toutes les co-entreprises ;
- Et autres modalités liées à la facturation et au paiement.

Au titre de ces transactions, OCP a enregistré des ventes des phosphates auprès des co-entreprises pour 3 894 millions de dirhams en 2021 contre 2 155 millions de dirhams en 2020.

Par ailleurs, OCP fournit de l'acide phosphorique à ses co-entreprises EMAPHOS, Paradeep Phosphates Limited (PPL) et PRAYON. Au titre de ces ventes, OCP a enregistré un chiffre d'affaires de 3 440 millions de dirhams en 2021 contre 2 290 millions de dirhams en 2020.

6.3.2 FOURNITURE DES SERVICES ET UTILITÉS

Les services et utilités fournis par OCP à ses co-entreprises basées sur la plateforme de Jorf Lasfar concernent principalement l'utilisation des infrastructures du site de Jorf Lasfar, la fourniture d'utilités (soufre liquide, eau, vapeur etc.) nécessaires à l'exploitation industrielle, le savoir-faire du personnel de l'OCP, les services de maintenance des installations et équipements et les services de manutention, et enfin les services de location de matériels de stockage.

6.3.3 CONTRATS DE BAIL

OCP a signé des contrats de bail avec les co-entreprises locales basées sur la plateforme de Jorf Lasfar. Les loyers sont payables sur une base mensuelle et révisés en fonction des modalités fixées dans les contrats.

6.3.4 CONVENTION FINANCIÈRES

OCP a conclu des conventions de cash pooling avec certaines co-entreprises (Indo Maroc Phosphore-IMACID, Euro Maroc Phosphore-EMAPHOS, Pakistan Maroc Phosphore-PMP...).

6.3.5 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE

OCP fournit également des services de Marketing (commercialisation des produits fabriqués par la joint-venture) et d'affrètement à certaines de ses co-entreprises.

OCP a par ailleurs conclu en 2017 un contrat multipartite de cession de pièces de rechange sur la plateforme de Jorf Lasfar avec plusieurs filiales et co-entreprises dont Indo Maroc Phosphore-IMA et Euro Maroc Phosphore-EMAPHOS.

6.3.6 PRESTATIONS FOURNIES PAR LES CO-ENTREPRISES À OCP

JESA S.A fourni à OCP des prestations d'ingénierie à travers le Framework Services Agreement signé en 2017.

Teal Technology & Services-TTS et OCP ont conclu un Master Services agreement via lequel TTS fournit des services de gestion de données (data center), de transformation digitale et d'externalisation d'activités existantes.

Note 7 – Autres éléments opérationnels

7.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

Les autres éléments opérationnels comprennent principalement les impôts et taxes, les résultats de change sur dettes et créances opérationnelles et les autres produits et charges opérationnels non récurrents.

Les éléments non récurrents sont des éléments (charges et produits) qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, fréquence et/ou importance relative. Ces charges et produits concernent :

- Les pertes de valeur sur immobilisations corporelles (cf. Note 8.1.3 « tests de dépréciations et pertes de valeur »), le cas échéant, les reprises de pertes de valeur sur actifs incorporels, étant générées par un événement qui modifie de manière substantielle la rentabilité économique de produits concernés ;
- Les plus et moins-values de cessions d'activités ;
- Les produits de réévaluation de participations antérieurement détenues dans des activités dont le Groupe prend le contrôle ;
- D'autres éléments inhabituels et matériels dont la nature n'est pas directement liée à l'exploitation courante.

7.2. ANALYSE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat de cession des immobilisations	(67)	22
Subventions accordés	(496)	(497)
Dons et libéralités	(502)	(3 480)
Rappel d'impôts / pénalités fiscales	(67)	
Autres	(322)	(243)
Autres produits et charges opérationnels non récurrents	(1 454)	(4 199)

Le poste des autres produits et charges opérationnels non récurrents affiche un résultat négatif de -1,5 milliard de dirhams courant l'exercice 2021, en baisse de 2,7 milliards de dirhams par rapport à l'exercice 2020. Cette baisse des charges s'explique par la constatation en 2020 de la contribution du Groupe OCP au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie de Covid-19 pour un montant de 3 milliards de dirhams.

7.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021			31 décembre 2020		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	8 559		8 559	8 003		8 003
Personnel	65	(1)	64	66	(1)	65
Organismes sociaux	373	(33)	340	342	(32)	310
État (hors impôt sur les sociétés)	4 786		4 786	8 963		8 963
Créances d'impôt exigible	1 311		1 311	11		11
Autres débiteurs	740	(36)	704	361	(24)	336
Total des autres actifs courants	15 835	(70)	15 765	17 746	(57)	17 689

La ligne « État hors impôt sur les sociétés » regroupe principalement la TVA récupérable, crédit de TVA, la taxe sur l'exploitation minière et autres impôts et taxes. La baisse constatée sur la ligne État est relative au remboursement du crédit de TVA suite à la conclusion courant l'exercice 2021 de deux nouveaux contrats d'affacturage. Les créances relatives au crédit de TVA ont été remboursées suite à la convention signée entre l'État, le Groupe OCP et des banques marocaines. Il s'agit de contrats d'affacturage sans recours avec transfert de tous les risques et avantages aux banques. Ces opérations ont permis au Groupe de décomptabiliser le crédit de TVA pour sa part courante et non courante totalisant 6,3 milliards de dirhams en contrepartie de la constatation d'une dette financière brute de 1,1 milliard de dirhams correspondant au coût global de l'affacturage. Cette dette sera remboursée sur un échéancier de 10 ans pour OCP SA, JFC 1,2,3,4 et SADV pour un montant global de 6 milliards de dirhams et sur un échéancier de 5 ans pour JFC 5 pour un montant de 262 millions de dirhams.

L'échéancier de ces créances d'impôts et taxes au 31 décembre 2021 est détaillé dans le tableau suivant :

(En millions de dirhams)	Total	Non échus	Échus		
			<30 Jours	30 - 120 Jours	> 120 Jours
État, TVA	1 920	1 859			61
Crédit de TVA-Part courante	2 684	1 541	35		1 108
État, autres impôts et taxes	182	133			49
Total	4 786	3 533	35		1 218

7.4. AUTRES PASSIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Clients créditeurs, avances et acomptes	2 021	816
État-TVA	1 200	932
Dettes sociales	1 884	1 275
Dettes d'impôt exigible	2 879	42
Autres créditeurs	2 121	2 596
Autres passifs courants	10 104	5 661

Le poste « Autres passifs courants » affiche une augmentation de 4,4 milliards de dirhams entre fin 2020 et fin 2021. Cette variation est principalement expliquée par l'effet de la hausse de la dette d'impôt de 2,8 milliards de dirhams ainsi que la hausse des avances et acomptes relatifs à l'octroi des primes, régularisations et commissions accordées aux clients étrangers.

Note 8 – Immobilisations corporelles et incorporelles

8.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS

8.1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Evaluation et durée d'utilité des actifs opérationnels

Les contrôleurs de matériels et les responsables de la maintenance des axes Nord, Centre et Phosboucraâ identifient les durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations (immobilisations principales et composants). Ces durées correspondent aux durées potentielles d'utilisation technique. Les durées d'utilité et les méthodes d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement, si nécessaire.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Les interventions de maintenance courante sont comptabilisées en frais d'entretien si la fréquence de renouvellement de cette maintenance en volume est annuelle. La remise en état partielle ou totale d'un ou plusieurs composants relève du gros entretien. Elle est comptabilisée en immobilisation et la valeur nette comptable remplacée est sortie du bilan.

Amortissements

En l'application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ses composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur les durées d'utilité correspondant aux durées techniques suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Durées</i>
Terrains	10 à 30 ans
Constructions	15 à 60 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	5 à 30 ans
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 à 30 ans

Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement si nécessaire.

Contrats de location

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2019 la norme IFRS 16 « contrat de location » selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée ». Avec l'application de cette nouvelle norme, le Groupe OCP comptabilise désormais l'ensemble de ses contrats de location au bilan, à l'exception des contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou de ceux portant sur des biens d'une valeur unitaire à neuf inférieure à 5000 dollars.

A la date de transition, le Groupe n'a pas modifié la valeur des actifs et passifs liés aux contrats de location qualifiés de location-financement selon IAS 17. Les actifs ont été reclassés en droit d'usage et les dettes de location-financement sont désormais présentées avec les dettes de location.

Coûts d'emprunt

Les frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations identifiées, et encourus pendant la période de construction, font partie intégrante du coût de l'actif conformément à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ».

A ce titre, le Groupe OCP a capitalisé des coûts d'emprunt pour 262 millions de dirhams au titre de l'exercice 2021 contre 203 millions de dirhams au titre de l'exercice 2020.

8.1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation initiale et ultérieure

Les immobilisations incorporelles sont composées des brevets, licences, logiciels et des frais de recherche et développement. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les dépenses de matériel et de services, les frais liés au personnel directement affectés à la production et à la préparation de certains logiciels en vue de leur utilisation et les coûts d'emprunts lorsque les conditions d'éligibilité sont satisfaites.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont immobilisées dès lors que les critères de reconnaissance d'un actif tels qu'édictés par la norme IAS 38 sont remplis : faisabilité technique, intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre, probabilité d'avantages économiques futurs, disponibilité de ressources, capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses de développement. Les dépenses encourues pendant la phase de recherche ne sont pas immobilisées mais comptabilisées en charges.

Amortissements

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement des logiciels et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité qui s'étale de 1 an à 5 ans.

Dépenses de développement

La phase de développement commence dès lors que la faisabilité économique du gisement est démontrée et qu'une décision concernant son développement est prise. Seules les dépenses engagées avant la phase de production et pour le développement du gisement sont capitalisées. Les dépenses de développement visant à maintenir la production existante sont comptabilisées en charges.

Écart d'acquisition

À la suite de l'intégration du palier MHC en juillet 2021, un nouvel écart d'acquisition a été calculé sur l'entité Société La Mamounia pour 1 886 millions de dirhams.

Le Groupe dispose de 12 mois à partir de la date de prise de contrôle pour affecter cet écart d'acquisition.

8.1.3 TESTS DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR

Évaluations retenues pour les tests de perte de valeur

Les hypothèses et les estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et les taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Compte tenu de l'activité du Groupe, trois principales unités génératrices de trésorerie sont identifiées.

- **Axe Nord (Khouribga – Jorf Lasfar) :** cet axe abrite la plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Khouribga est transporté par Slurry Pipeline à Jorf Lasfar où il sera transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Jorf Lasfar..
- **Axe Centre (Yousoufia et Benguérir – Safi) :** cet axe abrite la plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Yousoufia et à Benguérir est transporté par voie ferroviaire à Safi où il sera transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Safi.
- **Axe Phosboucraâ :** le site de Boucraâ est un site d'extraction, dédié au commerce de la Roche. Le Phosphate qui y est extrait, est transporté par convoyeur au centre de traitement à Laâyoune, puis exporté par voie maritime.

Les tests de dépréciation des actifs immobilisés suivent les règles suivantes :

- Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an.
- Les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeurs, lesquels sont définis ci-après :
 - Diminution importante de la valeur de marché de l'actif,
 - Obsolescence ou dégradation physique de l'actif,
 - Changements importants négatifs dans l'utilisation passée ou prévue d'un actif,
 - Changement important dans l'environnement technologique, économique ou juridique,
 - Augmentation des taux d'intérêt ou des taux de rendement pouvant affecter la valeur d'utilité.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable d'une UGT est la plus élevée de sa juste valeur nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, tels que résultant du budget et du plan stratégique approuvé par le Conseil d'administration, augmenté de sa valeur de sortie à la fin de sa durée de vie prévue.

Malgré le déclenchement de l'état d'urgence sanitaire lié au COVID-19, OCP continue à opérer à un rythme normal et de servir ses clients sur le marché national et international dans le cadre d'un Plan de Continuité d'Activité.

La demande auprès des clients d'OCP quant à elle se maintient à un niveau normal et les différentes unités du Groupe opèrent à pleine capacité pour satisfaire les carnets de commandes qui se remplissent à un rythme régulier. De plus, les indicateurs de performance du Groupe affirment le maintien du taux de marge à son niveau habituel du fait de l'augmentation du chiffre d'affaire et de la maîtrise des coûts.

Par conséquent, tenant compte de l'ensemble de ces indicateurs, les actifs du Groupe ne présentent aucun indice de perte de valeur et aucune dépréciation n'est comptabilisée au 31 décembre 2021.

8.2. VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	Aquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassement	Écart de conversion	Autres variations	31 décembre 2021
Valeur Brute :								
Terrains	6 482	342			185	(2)	562	7 569
Constructions	53 675	2 436		(80)	2 534	(5)	1 282	59 842
Installations techniques, matériel et outillage	99 362	837		(299)	2 435	(2)	673	103 005
Matériel de transport	898	9		(26)	(2)		8	887
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 602	176		(51)	250	(1)	47	4 025
Droit d'usage des immobilisations corporelles	4 266	174		(5)		2		4 405
Autres immobilisations corporelles	12 078	9 371		(61)	(5 600)		460	16 249
Total valeur brute	180 362	13 346		(521)	(199)	(7)	3 033	195 982
Amortissements :								
Terrains	(1 145)		(31)					(1 176)
Constructions	(13 859)		(1 289)	120	(6)	1	(863)	(15 891)
Installations techniques, matériel et outillage	(49 971)		(4 934)	363	(49)	1	(442)	(55 032)
Matériel de transport	(833)		(39)	26	1		(7)	(852)
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	(1 583)		(361)	49	5		(28)	(1 917)
Droit d'usage des immobilisations corporelles	(1 963)		(312)		(6)			(2 282)
Autres immobilisations corporelles	(1 372)		(442)	11	45			(1 759)
Pertes de valeur :								
Terrains	(141)			7				(133)
Constructions	(3)							(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(70 869)		(7 409)	576	(11)	2	(1 339)	(79 045)
Valeur nette comptable	109 493	13 346	(7 409)	55	(210)	(5)	1 693	116 938

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	Aquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassement	Écart de conversion	Autres variations	31 décembre 2020
Valeur Brute :								
Terrains	6 201	100			180	1		6 482
Constructions	50 451	864		(19)	2 378			53 675
Installations techniques, matériel et outillage	97 110	708		(38)	1 582			99 362
Matériel de transport	893	20		(20)	5			898
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 325	138		(4)	145	(4)	2	3 602
Droit d'usage des immobilisations corporelle	4 116	95		(5)		(4)	63	4 266
Autres immobilisations corporelles	9 904	7 071		(110)	(4 828)	(1)	42	12 078
Total valeur brute	172 001	8 996		(196)	(538)	(8)	107	180 362
Amortissements :								
Terrains	(1 121)		(23)					(1 145)
Constructions	(12 913)		(977)	5	26			(13 859)
Installations techniques, matériel et outillage	(45 017)		(4 961)	36	(29)			(49 971)
Matériel de transport	(727)		(39)	20	(86)			(833)
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	(1 452)		(238)	4	102	1		(1 583)
Droit d'usage des immobilisations corporelles	(1 505)		(458)					(1 963)
Autres immobilisations corporelles	(799)		(639)	79	(13)			(1 372)
Pertes de valeur :								
Terrains			(141)					(141)
Constructions	(3)							(3)
Total amortissements et pertes de valeur	(63 537)		(7 477)	152	(7)			(70 869)
Valeur nette comptable	108 464	8 996	(7 477)	(44)	(546)	(7)	107	109 493

Les principales augmentations réalisées courant l'exercice 2021 concernent les activités Mine, Chimie et hôtellerie et portent sur les projets suivants :

Pour l'activité Mine

- Mise en service de la deuxième partie du convoyeur rippable de la mine Béni Amir ;
- Mobilisation des principaux contractants et avancement à 48 % des travaux de construction de la laverie à Benguéir. L'objectif étant d'assurer une production de 3 MT/an à l'horizon 2020 et de 9 millions de tonnes à l'horizon 2025 en vue de répondre au besoin du site de Safi, tout en réduisant le coût du transport par train jusqu'à Youssoufia et Safi par le transport du produit lavé flotté au lieu du phosphate brut ;
- Revue des plans parcellaires et démarrage des demandes d'autorisation de passage pour le Slurry Pipeline de Benguéir ;
- Le site minier de Boucraâ a connu plusieurs réalisations, il s'agit principalement de la finalisation des travaux de terrassement des halls de stockage et des travaux de génie civil des bacs de stockage du complexe d'engrais. Ce complexe a pour objectif de valoriser les phosphates de Boucraâ en produisant de l'acide phosphorique et des engrais avec une capacité annuelle d'un million de tonne d'engrais d'équivalent DAP/MAP et de 0,5 million de tonne de P_2O_5 . Par ailleurs, le site a commencé des essais in situ des pieux tubulaires pour le pont d'accès au nouveau port phosphatier et a lancé la première phase de développement du nouveau poste électrique ;

Le site de Boucraâ a également connu le lancement des travaux d'assèchement et d'excavation du Booster Wall du nouveau port phosphatier, le lancement de la préfabrication des caissons et des chevêtres métalliques dudit port ainsi que le lancement de la phase 1 du nouveau poste électrique de PhosBoucraâ (poste blindé 225/132/30 kV).

Pour l'activité Chimie

- Avancement des travaux d'ingénierie et de construction pour le projet des nouvelles lignes d'engrais ainsi qu'une revue du planning de réalisation dudit projet en mode accéléré pour une mise en service à partir de septembre 2022 ;
- Réalisation des essais et mise en service de la quatrième ligne de fusion & filtration de soufre au niveau du site de Jorf Lasfar, et lancement de la phase 2 du même projet de fusion & filtration de soufre avec bacs de stockage ;
- Démarrage de la production du produit NPS à partir de l'unité JFC 4 ;
- Prononciation de l'acceptabilité environnementale du projet Dessalement Phase 2 ;
- Étude des ouvrages et des installations portuaires pour le projet du nouveau port de Safi.

Pour l'activité hôtelière

En date du 27 juillet 2021, la Joint-Venture Maghrib Hospitality Company-MHC a finalisé l'acquisition de l'actif du Michelifin comprenant l'hôtel et le Golf. Cette opération inclue le foncier et les constructions relatifs à l'hôtel, le fonds de commerce de l'hôtel et celui du Golf, pour un montant total de 1,1 milliard de dirhams.

8.3. VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	Acquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassements	Autres variations	31 décembre 2021
Valeur Brute :							
Goodwill						1 886	1 886
Immobilisations en recherche et développement	115				96		210
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	155	7			1	53	216
Licences et Logiciels	1 972	119			19		2 109
Fond commercial		49				190	239
Autres immobilisations incorporelles	955	280		(102)	(24)	89	1 198
Total valeur brute	3 197	455		(102)	91	2 218	5 858
Amortissements :							
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(75)		(113)				(187)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(76)		(25)		3	(28)	(125)
Amortissement des licences et logiciels	(298)		(27)		(12)		(338)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(274)		(531)	59	9	(86)	(823)
Total amortissements et pertes de valeur	(723)		(696)	59		(114)	(1 473)
Valeur nette comptable	2 474	455	(696)	(43)	91	2 104	4 385

Test de dépréciation de l'écart d'acquisition chez Société La Mamounia – SLM

Dans le contexte actuel relatif à la Covid-19, le secteur touristique a été parmi les secteurs les plus touchés durant cette pandémie. Le Groupe a de nouveau étudié l'impact de cet indice de perte de valeur sur la valeur recouvrable de sa participation dans la société La Mamounia ; filiale de MHC.

Le management de MHC a validé courant janvier 2022 un nouveau business plan de la filiale SLM qui prévoit un retour progressif de ses activités à partir de septembre 2022. Il s'agit principalement des activités d'hébergement et de restauration représentant respectivement 51 % et 40 % du chiffre d'affaires global.

Après les travaux de rénovation qui ont eu lieu en 2019 et en 2020, La Mamounia compte faire revenir ses clients fidèles. De plus, avec le développement d'une nouvelle offre de restauration en engageant des chefs étoilés, et en diversifiant ses spécialités culinaires, La Mamounia compte attirer en plus de la clientèle dans l'hôtellerie, une clientèle externe avec des prix moyens plus élevés.

De ce fait, et en se basant sur des prévisions actualisées des flux futurs de trésorerie, la valorisation de SLM a fait ressortir une valeur dépassant la valeur d'investissement globale. Par conséquent, le test n'a généré aucun impact de dépréciation courant l'exercice 2021.

(En millions de dirhams)	31 décembre 2019	Acquisition	Dotations	Reclassement	31 décembre 2020
Valeur Brute :					
Immobilisations en recherche et développement	100	7		8	115
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	76	10		69	155
Licences et Logiciels	642	1 321		10	1 972
Autres immobilisations incorporelles	849	(175)		281	955
Total valeur brute	1 668	1 163		367	3 197
Amortissements :					
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(55)		(20)		(75)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(59)		(20)	3	(76)
Amortissement des licences et logiciels	(268)		(31)		(298)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(190)		(81)	(3)	(274)
Total amortissements et pertes de valeur	(572)		(151)	1	(723)
Valeur nette comptable	1 095	1 163	(151)	368	2 474

8.4. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
Dotations nettes aux amortissements	(7 915)	(7 403)

Les dotations nettes aux amortissements enregistrées courant l'exercice 2021 sont en hausse de 6,8 % (+507 millions de dirhams) par rapport à l'exercice 2020 suite à la hausse de la provision statistique en raison de la revue des durées d'amortissement des immobilisations incorporelles.

Note 9 – Provisions et passifs éventuels

9.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un évènement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une obligation est qualifiée d'implicite lorsque les deux conditions suivantes sont remplies :

- Il a été indiqué aux tiers, par des pratiques passées, par une politique affichée ou par une déclaration récente suffisamment explicite, que le Groupe assumera certaines responsabilités ;
- Le Groupe a créé chez les tiers une attente fondée qu'il assumera ces responsabilités.

9.2. DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
Dotations nettes aux provisions	(1 099)	(793)

Les dotations nettes aux provisions courant l'exercice 2021 s'établissent à 1,1 milliard de dirhams en augmentation de 38,5% par rapport à l'exercice précédent, ceci est expliquée d'une part par la hausse de la dotation de provision pour réhabilitation des sites miniers pour 202 millions de dirhams suite à l'actualisation des coûts d'aménagement et de plantation estimés sur la base des derniers marchés conclus ainsi que la hausse des surfaces exploitées, et d'autre part par la constatation d'une provision pour solde du contrat avec le prestataire Samsung pour 162 millions de dirhams représentant la quote-part non refacturée de JFC3.

9.3. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges courantes et non courantes se détaillent comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	Dotations	REPRISES		Autres variations	31 décembre 2021
			Utilisées	Non utilisées		
Provisions non courantes	6 237	462	(76)		472	7 095
Provisions pour avantages au personnel	5 646				318	5 964
Provisions pour réhabilitation des sites	296	178				474
Autres provisions non courantes	295	284	(76)		154	656
Provisions courantes	448	99	(20)		30	556
Autres provisions courantes	448	99	(20)		30	556
Total des provisions	6 686	561	(96)		502	7 651

Evaluation des provisions pour avantage au personnel

Les provisions pour avantages au personnel couvrent les avantages relatifs à l'allocation décès, les plans médicaux, l'allocation forfaitaire de départ à la retraite et autres avantages à long terme. Le détail de ces avantages est développé dans la note 5 « charges et avantages au personnel ».

Évaluation des provisions de réhabilitation des sites

La réhabilitation des sols miniers fait partie intégrante de la politique de développement durable de l'OCP. Le Groupe anticipe ainsi la réhabilitation des terrains dès le début de l'extraction. Sa démarche prévoit de récupérer la terre végétale et de la stocker pendant l'exploitation de la mine. Par la suite, à la fin de l'exploitation, ces déblais

sont utilisés pour créer un terrain régulier et préparer les sols à une utilisation agricole. Le Groupe en profite également pour initier des activités agricoles et forestières profitables aux communautés. Cette démarche, repose sur l'implication, dès l'amorce du projet, des populations locales ainsi que des autorités et associations ou organismes concernés. En plus de respecter les particularités des sols et des conditions climatiques locales, les cultures et les activités introduites se font au regard des savoir-faire locaux. L'ancienne mine de Khouribga atteste de l'intérêt de cette démarche.

La hausse de la provision pour réhabilitation des sites miniers est due à l'actualisation des coûts d'aménagement et de plantation estimés sur la base des derniers marchés conclus ainsi qu'à la hausse des surfaces exploitées.

Autres provisions

L'augmentation dans la ligne des autres provisions non courantes est essentiellement liée à la provision pour solde du contrat avec Samsung pour 162 millions de dirhams présentant la quote-part non refacturée de JFC3.

9.4. PASSIFS ÉVENTUELS

Les passifs éventuels se rapportent à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel des activités du Groupe. Le Groupe OCP n'anticipe pas que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

9.5. ENGAGEMENTS DONNÉS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Lettres de crédit	1 176	1 650
Droits et engagements divers	836	728
Total des engagements donnés	2 012	2 378

Les engagements donnés correspondent aux cautions douanières et celles des clients, lettres de crédit-Import, ainsi que les différents droits et engagements donnés inscrits et non avérés.

Note 10 – Instruments financiers, endettement net et coût net de financement

10.1. ACTIFS FINANCIERS DE GESTION TRÉSORERIE, DETTES FINANCIÈRES, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT

10.1.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENT COMPTABLE

Dettes financières

Les dettes financières comprennent les emprunts et dettes financiers et les découverts bancaires. Ils sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant qui permettra d'éteindre l'obligation associée, nette des coûts liés. Lors des évaluations ultérieures, ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés au poste « Coût de l'endettement financier brut » sur la durée de la dette financière.

Les actifs et passifs financiers sont qualifiés de courant lorsque l'échéance des flux de trésorerie attendus de l'instrument est inférieure à un an.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme (échéance inférieure à trois mois) classés dans cette catégorie dès lors que les critères suivants sont remplis :

- Très liquides,
- Facilement convertibles en un montant connu de trésorerie,
- Soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à court terme correspondent pour l'essentiel à des SICAV de trésorerie évaluées à la juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

Actifs financiers de gestion de trésorerie

Les actifs financiers de trésorerie correspondent essentiellement à des dépôts à terme. Il s'agit des placements dont les conditions de maturité et de revenu sont déterminées lors de leur mise en place et que le Groupe a l'intention et les moyens de conserver jusqu'à leurs échéances. Ils sont évalués au coût amorti. La rémunération des dépôts à terme est comptabilisée en résultat financier.

Endettement net

L'endettement net s'entend comme la somme des dettes financières non courantes et courantes, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie et les actifs financiers de trésorerie.

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut net des produits financiers des placements de trésorerie :

- Le coût de l'endettement brut : il inclut les charges d'intérêt calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les coûts de remboursement anticipé d'emprunts ou d'annulation de lignes de crédit.
- Les produits financiers des placements de trésorerie : ils sont constitués des revenus de placements de trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs financiers de trésorerie.

10.1.2 ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES

10.1.2.1 VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES PAR NATURE

Le tableau ci-après décrit la ventilation des dettes financières Groupe par nature :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dettes financières courantes		
Crédits gouvernementaux		64
Crédits bancaires long terme part moins d'un an	2 416	10 142
Dettes issues des contrats de location - part moins d'un an	237	253
Intérêts courus non échus	434	572
Autres crédits	1 575	764
Total dettes financières courantes	4 662	11 795
Dettes financiers non courantes		
Crédits gouvernementaux		244
Crédits bancaires long terme - part plus d'un an	14 971	18 213
Emission obligataire	30 997	24 936
Dettes issues des contrats de location - part plus d'un an	1 507	1 569
Autres crédits	3 478	2 003
Total dettes financières non courantes	50 954	46 964
Total dettes financières	55 616	58 760

10.1.2.2 ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES : TAUX ET MATURITÉS

Le tableau ci-après présente le total des emprunts analysés selon les taux d'intérêts, les maturités ainsi que les devises :

(En millions de dirhams)	Taux d'intérêts	Taux d'intérêt moyen pondéré	Maturité résiduelle moyenne pondérée	31 décembre 2021
Crédits bancaires long terme part moins d'un an				2 416
Libellé en USD	[2,94 % - 4,15 %]	3,58 %		983
Libellé en MAD	[3,00 % - 3,50 %]	3,25 %		1 217
Libellé en EUR	[0,63 % - 2,02 %]	1,16 %		216
Dettes issues des contrats de location				237
Libellé en MAD	[3,50 % - 3,80 %]	3,67 %		237
Intérêts courus non échus				434
Autres Crédits				1 575
Total dettes financières courantes				4 662
Crédits bancaires long terme part plus d'un an				14 971
Libellé en EUR	[0,63 % - 2,02 %]	1,52 %	7	2 503
Libellé en MAD	[3,00 % - 3,50 %]	3,30 %	5	10 617
Libellé en USD	[2,94 % - 3,91 %]	3,54 %	4	1 851
Dettes issues des contrats de location				1 507
Libellé en MAD	3,80 %	3,80 %		1 507
Émission obligataire				30 997
Libellé en USD	[3,75 % - 6,88 %]	5,14 %	14	30 997
Autres Crédits				3 478
Total dettes financières non courantes				50 954
Total dettes financières				55 616

10.1.2.3 ECHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente l'échéancier des dettes financières au 31 décembre 2021 :

(En millions de dirhams)	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total au 31 décembre 2021
Crédits bancaires	2 416	14 367	605	17 387
Emprunts obligataires		11 950	19 048	30 997
Dettes de location	237	413	1 094	1 744
Autres dettes	2 009	2 664	814	5 487
Dettes à moyen et long terme	4 662	29 393	21 560	55 616

10.1.3 ANALYSE DES ACTIFS FINANCIERS

10.1.3.1 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Trésorerie	3 925	2 938
Équivalents de trésorerie	4 076	3 490
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 001	6 428
Banques (soldes créditeurs)		1
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie	8 001	6 427

10.1.3.2 ACTIFS FINANCIERS DE GESTION DE TRÉSORERIE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actifs financiers de trésorerie	2 538	7
Total	2 538	7

Les actifs financiers de gestion trésorerie comprennent essentiellement des dépôts à terme supérieurs à trois mois contractés principalement par OCP SA.

10.1.3.3 ECHÉANCIER ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS DE TRÉSORERIE

Echéancier des actifs financiers de trésorerie

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et par l'investissement du Groupe.

A ce titre le portefeuille de placement est réparti entre des instruments à horizon très court terme pour répondre aux besoins d'exploitation, et des instruments à horizon de placement au-delà d'un mois dans le but d'améliorer les rendements et être en ligne avec les objectifs.

(En millions de dirhams)	0-1 mois	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an	Total
OPCVM Monétaire	3 949				3 949
Dépôt à Terme		2 666			2 666
Total	3 949	2 666			6 614

10.1.4 ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Il est à noter que le Groupe OCP a contracté, courant l'exercice 2021, de nouveaux emprunts à hauteur de 17,5 milliards de dirhams comprenant essentiellement :

- Un emprunt obligataire de 750 millions de dollars à 10 ans, offrant un coupon de 3,75 % et un emprunt obligataire de 750 millions de dollars à 30 ans, offrant un coupon de 5,125 %.
- Des financements à moyen et à long terme auprès d'institutions financières internationales pour un montant total de 450 millions de dollars.

Ces émissions ont été absorbées par des remboursements d'une dette totale de 23 milliards dirhams dont 9 milliards de dirhams relatifs au rachat partiel des emprunts obligataires de 2014 - 10 ans à hauteur de 41,36 % et 2015 - 10,5 ans à hauteur de 44,44 % (pour respectivement 517 et 444 millions de dollars).

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Crédits financiers	18 374	28 560
Emprunts obligataires	30 997	24 936
Autres emprunts et dettes assimilées	4 502	3 441
Découverts bancaires		3
Endettement financier brut bancaire et obligataire	53 871	56 939
Dettes financières issues des contrats de location IFRS 16	1 744	1 820
Endettement financier divers	1 744	1 820
Equivalents de trésorerie	4 076	3 490
Disponibilités	3 925	2 938
Actifs financiers de gestion de trésorerie	2 538	7
Actifs financiers	10 540	6 435
Endettement financier net bancaire et obligataire	43 332	50 504
Endettement financier brut total	55 616	58 759
Endettement financier net total	45 076	52 324

Rapprochement de l'endettement net avec la variation de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Variation nette de la trésorerie	(1 577)	7 051
Variation des actifs financiers	(2 532)	567
Emission/ Remboursements d'emprunts	(3 144)	(800)
Autres variations	4	8
Variation de l'endettement financier net	(7 248)	6 826

10.1.5 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net se détaille comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
Charges d'intérêt	(2 384)	(2 436)
Coût d'endettement financier brut	(2 384)	(2 436)
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	81	162
Autres produits d'intérêts	80	104
Produits financiers des placements	161	266
Coût d'endettement financier net	(2 223)	(2 170)

Le coût d'endettement financier brut affiche une légère baisse de 53 millions de dirhams entre l'exercice 2021 et l'exercice 2020. Ce recul s'explique par la baisse des charges d'intérêts du fait des remboursements d'emprunts effectués en 2021.

10.2. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

10.2.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENTS COMPTABLES

Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont classés comme « Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres » et comprennent principalement les titres de participation non consolidés. Le Groupe a choisi d'évaluer ses actifs à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres non recyclables.

Autres produits et charges financiers

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus sur les prêts et créances calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes des entités non consolidées, le résultat de change sur les opérations de financement net de la partie efficace de la couverture des taux de change, la désactualisation des provisions et des créances et dettes, les pertes de valeurs et résultats sur actifs financiers.

10.2.2 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021			31 décembre 2020		
	Valeur Brute	Réévaluation	Net	Valeur Brute	Réévaluation	Net
Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres	726	(579)	147	628	(523)	105
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	22		22	22		22
Créances sur cession d'immobilisations	77	(5)	72	19	(5)	14
Autres créances financières	466	(1)	466	977	(1)	976
Total des actifs financiers non courants	1 292	(584)	708	1 646	(528)	1 118

Les actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres correspondent aux titres non consolidés détenus par OCP S.A et ses filiales notamment OCP International.

La réévaluation concerne principalement la dépréciation des titres Heringer suite à ses difficultés financières.

10.2.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers se détaillent comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat de change sur opérations de financement	(899)	654
Charge/produit d'actualisation de crédit de TVA	(2 079)	(372)
Autres	(98)	(77)
Autres produits et charges financiers	(3 076)	204

Le résultat de change sur opération de financement a baissé de 1 552 millions de dirhams par rapport à l'exercice 2020. Ceci est expliqué par l'impact de la variation des taux de change sur les emprunts et dettes financières libellés en devises étrangères, en effet le taux de change MAD/\$ est passé de 8,90 au 31 décembre 2020 à 9,28 au 31 décembre 2021.

Par ailleurs, la charge financière nette de 2 079 millions de dirhams correspond à :

- L'augmentation de la charge relative au crédit de TVA suite à la constatation, courant l'exercice 2021, d'une dotation complémentaire nette de 747 millions de dirhams suite à la convention de financement du crédit de TVA par voie d'affacturage sans recours, et.

- La constatation d'une charge financière de 1,1 milliard de dirhams relative principalement à la prime de rachat partiel des emprunts obligataires de 2014 et 2015 pour un montant de 844 millions de dirhams et au recyclage partiel en résultat des frais et de la prime d'émission desdits emprunts obligataires pour 206 millions de dirhams.

10.3. POIDS DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

10.3.1 POIDS DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En application d'IFRS 7 « Instruments financiers » : Informations à fournir, les évaluations à la juste valeur doivent être classées selon une hiérarchie fondée sur les données utilisées pour évaluer la juste valeur de l'instrument qui comporte les niveaux suivants :

- **Niveau 1** : utilisation de cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement) ;
- **Niveau 2** : utilisation de cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables ou de techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables ;
- **Niveau 3** : utilisation de techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

(En millions de dirhams)	Au 31 décembre 2021					Au 31 décembre 2020				
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables
Trésorerie & équivalents de trésorerie	8 001	8 001	8 001			6 428	6 428	6 428		
Actifs financiers de trésorerie	2 538	2 538		2 538		7	7		7	
Actifs financiers disponibles à la vente	147	147			147	539	539			539
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	22	22			22	27	27			27
Total Actifs financiers	10 709	10 709	8 001	2 538	170	7 001	7 001	6 428	7	566
Emprunts et dettes financières courants	4 662	4 662		4 662		11 795	11 795		11 795	
Emprunts et dettes financières non courants	50 954	49 401	29 796	19 605		46 964	52 832	25 816	27 017	
Total Passifs financiers	55 616	54 063	29 796	24 267		58 760	64 627	25 816	38 811	

10.3.2 GESTION DES RISQUES

10.3.2.1 CERTAINES DISPOSITIONS ET TERMES CONTRACTUELS DE LA DETTE

Les contrats de financement du Groupe contiennent des termes standards du marché y compris l'engagement de disposer au moins d'une notation « Investment Grade ». Cet engagement est à respecter pour 6 institutions : KFW, la Banque européenne d'investissement, l'Agence française de développement, la Banque islamique de développement, et la Banque africaine de développement.

10.3.2.2 RÉSERVES DE TRÉSORERIE

Pour faire face à ses engagements, le Groupe OCP dispose également de réserves potentielles de trésorerie sous forme de lignes de découverts et de crédits documentaires, assortis de cautions accordées aux entités du Groupe. Ces réserves représentent un montant global de 4,6 milliards de dirhams, activable sans autorisation préalable en cas de position Short sur le cash.

Par ailleurs, le mécanisme de cash pooling bancaire multi entités mis en œuvre depuis 2015 permet notamment une souplesse de gestion opérationnelle du cash et la réalisation de prêts –emprunts consentis entre entités centralisées/centralisatrice. Ce mécanisme est basé sur le mode Zero Balancing Account indirect qui consiste en une remise à zéro quotidienne des soldes et permet de visualiser sur un seul compte la situation globale de trésorerie des entités qui sont intégrées dans le cash pooling.

Enfin, le Groupe a également la possibilité d'activer auprès des banques marocaines partenaires, le mécanisme d'escompte sans recours des créances commerciales détenues par OCP sur certains de ses clients.

10.3.2.3 ENGAGEMENTS REÇUS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Emprunts non utilisés	10 631	5 661
Autres engagements reçus sur contrats et marchés	7 999	9 772
Emprunts garantis par l'État		308
Total des engagements reçus	18 630	15 741

Les autres engagements reçus sur contrats et marchés concernent les engagements reçus des fournisseurs relatifs aux avances versées dans le cadre des programmes industriels entrepris par le Groupe. L'ensemble des emprunts ayant été garantis par l'État ont été remboursés courant le deuxième semestre 2021.

10.3.2.4 GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

La sécurité du capital est un objectif majeur de la politique de placement du Groupe. Les excédents de trésorerie sont placés sur des supports à risque accepté et auprès de contreparties de qualité.

A ce titre, la Salle des marchés agit en conformité aux règles et procédures ci-après :

Pré-qualification des contreparties

Pré-qualifier les contreparties bancaires, émetteurs de dettes, sociétés de gestion et Organismes de placement collectif OPCVM auprès desquelles le Groupe OCP est exposé directement ou indirectement.

La Salle des marchés est autorisée à traiter avec les contreparties bancaires dont la notation est supérieure à la notation requise minimale de trois crans en dessous de la notation S&P Fitch Ratings de la dette marocaine.

En ce qui concerne les émetteurs de dettes, la Salle des marchés est autorisée à traiter avec eux si les conditions ci-dessous sont satisfaites :

- Émission du Trésor Public : Bons du trésor de maturité résiduelle inférieure ou égale à deux ans. Des dérogations peuvent être octroyées par le Comité de Gestion pour toutes autres maturités au cas par cas ;
- Émission de dettes privées autres que les contreparties bancaires: Toute souscription doit être validée par le Comité de Gestion au cas par cas.

Enfin, la pré-qualification des OPCVM passe par les deux étapes suivantes :

- Choix de la société de gestion : La société gestionnaire doit avoir une notation de gestion minimale M2 selon l'échelle de notation Fitch ;
- Choix de l'OPCVM : L'investissement porte essentiellement sur les OPCVM à faible sensibilité et assez liquide pour permettre au groupe de gérer sa liquidité dans de meilleures conditions.

Diversification des contreparties

Les contreparties auxquelles est exposé le Groupe OCP sont diversifiées selon les règles prudentielles définies en interne.

Fixation des limites par type d'instruments portés auprès d'une contrepartie

L'encours d'investissement direct auprès d'une contrepartie bancaire est classifié par type d'instruments, et est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de ladite contrepartie. Ces limites fixent :

- L'encours maximal autorisé auprès d'une contrepartie en pourcentage des fonds propres ;
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instrument qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total du Groupe investi directement sur ce type d'instrument ;
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instrument qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total de la contrepartie sur ce type d'instruments.

Par ailleurs, l'encours auprès d'un OPCVM est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de la société de gestion et du dit OPCVM. Ces limites fixent l'encours maximal autorisé auprès d'un OPCVM en pourcentage de l'actif net et l'encours maximal autorisé auprès de la société de gestion.

Toute dérogation par rapport aux règles ci-dessous doit faire l'objet de validation par le Comité de Gestion.

10.3.2.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et l'investissement du Groupe. A ce titre, il doit être composé d'instruments liquides, flexibles et disponibles.

La répartition des actifs investis entre les portefeuilles de placement est fonction des prévisions des flux de trésorerie et est comme suit :

- Instruments à horizon de placement très court-terme et de nature liquides, permettant de répondre aux besoins quotidiens d'exploitation ;
- Instruments à horizon de placement court terme, conformes aux paramètres de gestion du risque de contrepartie, permettant de générer un taux de rendement en ligne avec les objectifs de rendement de la politique de placement

Note 11 – Impôt sur le résultat

11.1. TRAITEMENT COMPTABLE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres. Les taux d'imposition utilisés sont les taux votés ou quasiment votés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés selon l'approche bilancielle. Le Groupe applique la méthode du report variable. Le Groupe OCP comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan à l'exception de l'écart d'acquisition.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles, nets des passifs d'impôts différés imputables, et les reports fiscaux déficitaires ne sont comptabilisés que s'il est probable qu'un profit futur, déterminé avec suffisamment de précision, soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité a :

- Un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ;
- L'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont présentés en net lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles.

A partir de 1^{er} janvier 2019, l'interprétation IFRIC 23, Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat, est venue compléter les dispositions d'IAS 12, Impôts sur le résultat, en précisant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat.

Les travaux menés par le Groupe ont identifié des impacts de première application qui ont été comptabilisés en capitaux propres.

11.2. ANALYSE DE LA CHARGE FISCALE

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
Charge/produit impôt exigible	(3 076)	(1 379)
Charge/produit impôt différé	(1 088)	475
Total de la charge	(4 164)	(904)

La charge d'impôt exigible est en hausse de 1,7 milliard de dirhams par rapport à l'exercice 2020 suivant l'augmentation du résultat du Groupe.

Les impôts différés passent de +475 millions de dirhams à fin décembre 2020 à -1 088 millions de dirhams à fin décembre 2021. Cette augmentation de la charge s'explique d'abord par le don Covid-19 de 3 milliards de dirhams comptabilisé en charge en 2020, ce qui avait généré un produit d'impôt de +598 millions de dirhams, par l'imputation des résultats positifs des JFCs sur le stock des déficits activés antérieurement, et finalement par le changement du taux d'imposition différée chez les JFCs suite à la fin de l'exonération à l'export.

11.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE

L'évolution des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(En millions de dirhams)	Exercice 2021	Exercice 2020
+Résultat net - Part du Groupe	16 326	3 231
+Résultat net - Part des minoritaires	10	160
-Quote-part de résultat net des sociétés mise en équivalence	(1 185)	(342)
+/-Impôt de la période	4 164	904
Résultat comptable consolidé avant impôt	19 315	3 952
+/- Différences permanentes ⁽¹⁾	1 444	1 055
= Résultat fiscal consolidé	20 758	5 007
Taux d'imposition théorique	22,09 %	22,78 %
=Impôt théorique ⁽²⁾	(4 585)	(1 141)
Déficits fiscaux		
Différence de taux d'impôt par rapport à OCP SA	(355)	32
Report variable ⁽³⁾	(365)	47
Autres éléments ⁽⁴⁾	1 142	157
= charges d'impôts de l'exercice	(4 164)	(904)
dont		
<i>impôt exigible</i>	(3 076)	(1 379)
<i>impôt différé</i>	(1 088)	475

⁽¹⁾ Les principales différences permanentes sont les charges des exercices antérieurs, la charge pour redressement fiscal, les subventions et dons non déductibles et les revenus des titres de participation.

⁽²⁾ Le taux d'impôt théorique tient compte du chiffre d'affaires local imposé à 31 % et de celui à l'exportation réalisé en devises imposé à 17,5 %.

⁽³⁾ Changement du taux d'imposition différée chez les JFCs suite à la fin de l'exonération à l'export.

⁽⁴⁾ L'augmentation correspond à des économies d'impôts dues au don octroyé à la Fondation OCP pour financer des projets d'investissements chez sa filiale UM6P.

11.4. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	Mouvement de l'activité en résultat	Variation périmètre de consolidation	31 décembre 2021
Impôts différés actifs bruts	620	(464)		156
Impôts différés actifs non appréhendés				
Impôts différés actifs nets	620	(464)		156
Impôts différés passifs	1 295	337		1 633

La ventilation par nature des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

<i>(En millions de Dirhams)</i>	<i>31 décembre 2021</i>	<i>31 décembre 2020</i>
Différences temporaires	1 920	1 604
Elimination des résultats internes	636	547
Immobilisations incorporelles	(226)	58
Immobilisations corporelles	20	20
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	49	49
Autres éléments de l'actif	(115)	83
Provisions pour avantages du personnel	1 617	1 617
Autres provisions	664	664
Déficits fiscaux reportables	329	379
Compensation	(4 739)	(4 402)
Total des impôts différés actifs	156	620

<i>(En millions de Dirhams)</i>	<i>31 décembre 2021</i>	<i>31 décembre 2020</i>
Différences temporaires	3	3
Elimination des résultats internes	(224)	(223)
Immobilisations incorporelles	159	114
Immobilisations corporelles	6 042	5 343
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	49	49
Stocks	399	399
Autres éléments de l'actif	(212)	(190)
Autres provisions	224	353
Déficits fiscaux reportables	(358)	(380)
Autres	290	229
Compensation	(4 739)	(4 402)
Total des impôts différés passifs	1 633	1 295

Note 12 – Capitaux propres, dividendes et résultat par action

12.1. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2021, le capital social s'élève à 8 288 millions de dirhams. Il est composé de 82 875 000 actions de valeur nominale de 100 dirhams. 729 300 actions OCP sont détenues par sa filiale SADV.

(En nombres d'action)	Actions ordinaires
En circulation au 1^{er} janvier 2021	82 875 000
Emissions en numéraire sur l'exercice 2021	
En circulation au 31 décembre 2021	82 875 000
Valeur nominale	100 Dirhams

12.2. DIVIDENDES

Les dividendes versés au titre de l'exercice 2021 pour 5 081 millions de dirhams correspondent à un dividende net par action de 61,85 dirhams.

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Montant du dividende (en millions de dirhams)	5 081	4 461
Montant du dividende par action (en dirhams)	61,85	54,30

12.3. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice diminué des actions propres.

	Exercice 2021	Exercice 2020
Résultat net part du Groupe ajusté (en millions de dirhams)*	15 933	2 821
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	82 875 000	82 875 000
Nombre moyen d'actions propres en circulation au cours de l'exercice	729 300	729 300
Nombre d'actions pour le calcul du résultat	82 145 700	82 145 700
Résultat net de base et dilué par action (en dirhams)	193,96	34,34

(*) En application de la norme IAS 33.19 et 12, le résultat net part du Groupe ajusté prend en compte le coût du coupon attribuable aux porteurs de titres subordonnés émis par le Groupe OCP (-393 millions de dirhams).

Note 13 – Relations avec les actionnaires

L'État marocain est actionnaire de l'OCP avec une part majoritaire de 94,12 %. Le groupe BCP en détient 5,00 % avec une participation directe et des participations à travers ses filiales Socinvest, Infra Maroc Capital et Prev Invest.SA.

À ce titre, les actionnaires perçoivent des dividendes annuellement conformément à la politique de distribution de dividendes du Groupe. Les dividendes à verser sont proposés par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires. Leur montant dépend de plusieurs paramètres notamment les bénéfices réalisés, les liquidités disponibles, la structure financière de la société ainsi que d'autres éléments qui peuvent être considérés comme pertinents par le Conseil d'administration.

En 2021, L'État marocain a reçu des dividendes nets d'impôts de 4,82 milliards de dirhams au titre du bénéfice distribuable de l'exercice 2020.

Au même titre que toutes les sociétés résidentes au Maroc, l'OCP est soumis à la réglementation fiscale en vigueur qui impose le paiement de droits, taxes et impôts à l'Etat marocain.

Le tableau suivant indique les transactions réalisées avec l'État ou avec les entreprises sous contrôle étatique pour les exercices 2020 et 2021 :

(En millions de dirhams)	Exercice 2021		Exercice 2020	
	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP
Intérêts des placements	33	17	55	36
Coût d'utilités	1 002		992	
Autres charges d'exploitation	267		324	
Intérêts d'emprunts	39	121	39	148
Déductions des charges sociales	630		550	
Charges de transport ONCF	1 037		995	
Abonnement ONCF/cotisations forfaitaires	400		400	
Achats d'immobilisations et de stocks	66		35	

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP
Dettes Commerciales	539		717	
Autres créances et dettes (créditeurs)	493		580	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	269	931	183	759
Placements	2 000		500	
Emprunts	623	1 520	1 730	4 162



OCP S.A.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société

OCP S.A.

2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société OCP S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 88.854 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 16.336. Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 15 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

A note avis, les états financiers consolidés ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe aux 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (y compris les normes internationales d'indépendance) publié par l'*International Ethics Standards Board for Accountants* (Code de l'IESBA) et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers consolidés de l'exercice 2021. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles et Goodwill (cf. note 8.1 « traitement comptable des immobilisations », 8.2 « variations des immobilisations corporelles » et 8.3 « variation des immobilisations incorporelles ») Au 31 décembre 2021, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et du Goodwill s'élèvent respectivement à MMAD 116.938 et MMAD 1.886 (soit 65% du total des actifs). Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Elles sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues. Le Goodwill est un actif non amorti comptabilisé à la date d'acquisition qui, conformément aux normes IFRS, fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et à chaque fois qu'il y a un indice de perte de valeur. Le Groupe procède à des tests de perte de valeur des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes. Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles et du Goodwill est un point clé de l'audit en raison : - du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation corporelle ; - de l'importance des jugements et l'utilisation de l'estimation par la Direction dans : • La définition des durées d'utilité retenues par composants • La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, utilisés pour les tests de dépréciation.	Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à : ▪ prendre connaissance et tester l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations corporelles et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2021 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production, aux budgets, et aux performances historiques ; ▪ pour les actifs/UGT présentant des indices de perte de valeurs ainsi que pour les UGT auxquelles un Goodwill a été affecté, nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par le Groupe durant l'exercice, à travers l'analyse de la documentation relative à la détermination de la valeur recouvrable, et l'appréciation de la cohérence des projections des flux de trésorerie validées par la Direction et des hypothèses retenues par rapport aux performances historiques et perspectives de marchés. Nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité, pour corroborer les analyses effectuées par la Direction.

Comptabilité de couverture des risques de change (cf. note 4.1.3 « Gestion du risque de change et du risque de crédit ») Dans le cadre de ses activités, le Groupe réalise la majorité de ses ventes en dollars et a émis deux dettes obligataires en dollars, en avril 2014 et en avril 2015, remboursables in fine pour respectivement 1,25 milliard de dollars et 1 milliard de dollars. Ces dettes généraient à chaque arrêté la comptabilisation d'écarts de change significatif en résultat, conformément à IAS 21. Afin de limiter cet impact, le Groupe a mis en place à partir du 1er septembre 2018, une comptabilité de couverture de type couverture de flux futurs entre les ventes futures en dollars hautement probables (élément couvert) et les deux émissions obligataires en dollars (instrument de couverture). L'élément couvert correspond aux montants de ventes futures qui seraient respectivement réalisées à partir d'avril 2024 et octobre 2025, dates auxquelles les dettes obligataires arrivent à maturité. Au titre de cette comptabilité de couverture, un test prospectif est réalisé à chaque arrêté comptable par le Groupe afin de contrôler le caractère hautement probable des ventes futures désignées en couverture, ainsi qu'un test d'efficacité prospective conformément aux exigences d'IAS 39. Cette stratégie de couverture, en application des principes de la norme IAS 39, se traduit par : - La comptabilisation en OCI (<i>Other Comprehensive Income</i>), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité - La comptabilisation de la part non efficace en résultat - Le recyclage en résultat des OCI accumulés à la maturité de la dette. Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des impacts significatifs des variations des cours de change sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.	Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à : - procéder à un examen critique de la documentation de la relation de couverture préparée par le Groupe au regard des exigences de la norme IAS 39. - examiner notamment : - l'éligibilité à la comptabilité de couverture des ventes futures en tant qu'élément couvert conformément à IAS 39, et notamment de leur caractère hautement probable aux vues des réalisations historiques et des budgets ; - l'existence des dettes et de leur validité en tant qu'instrument de couverture au titre du risque de change conformément à IAS 39. - analyser les tests d'efficacité de la relation de couverture ; - examiner les impacts comptables de cette couverture sur les comptes de l'exercice pour la part efficace et pour la part non efficace.
Provision pour avantages au personnel (cf. note 5.3.1 « Présentation générale des régimes existant au sein du Groupe et traitement comptable ») Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies. Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels le Groupe est engagé sur un niveau de prestations. Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi. La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 5.862 au 31 décembre 2021.	Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe. Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à : - procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ; - apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité...

Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2023.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

- examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2023, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;
- examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du Groupe.

Responsabilité des auditeurs relatives à l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou cumulées, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

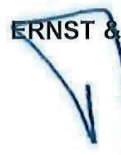
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les états financiers consolidés, et apprécions si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère ;
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Parmi les points communiqués aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que les conséquences négatives raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

Casablanca, le 18 mars 2022

Les Auditeurs Contractuels

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
 57, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
 CASABLANCA
 Tel : (212-2) 2 95 79 00 - Fax : (212-2) 2 99 02 26
Bachir TAZI
 Associé

DELOITTE AUDIT

 Bâtiment "C", Tour 3, La Marina
 Casablanca
 Tel: 0522 22 40 25 / 05 22 23 47 34
 Fax: 05 22 22 40 26 / 47 39
Sakina BENSOUA-KORACHI
 Associée

